



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ
KUZUL DIDORREN · BRO AN ORIENT & KEMPERLE

3E ASSISES DE LA CULTURE 2025 · 8 MARS · QUIMPERLÉ

QUELS MODÈLES POUR LA CULTURE ? PESEURT PATROMOÙ EVIT AR SEVENADUR ?

Photos R. Posnic, Mari Maël Tanneau et P. Flouriot
Illustrations © Mathias Rebuffé



TABLE DES MATIÈRES TAOLENN



VÉRONIQUE KOUROCHKINE.....	4
SÉBASTIEN MIOSSEC.....	6
GAËLLE LE STRADIC.....	7
JEAN-MICHEL LE BOULANGER.....	8
ATELIER ESAAB.....	12
ATELIER LA LOCO.....	14
ATELIER MAISON GLAZ.....	16
ATELIER HYDROPHONE.....	18
ATELIER BCD/MAISON GERMAINE TILLION.....	22



Illustrations © Mathias Rebuffé

Introduction de Véronique Kourotchkine Pennad-digeriñ gant Véronique Kourotchkine

Présidente du Conseil de
Développement du Pays de Lorient-
Quimperlé



C'est avec une grande joie et un réel plaisir que je vous présente aujourd'hui la synthèse des Assises de la Culture ACTE #3, qui se sont tenues le 8 mars 2025 à La Loco de Quimperlé. Dans un contexte marqué par l'incertitude et une certaine morosité, cette journée a apporté un souffle d'enthousiasme, de créativité et d'espoir, en témoignant de notre capacité collective à penser un avenir culturel ambitieux et solidaire.

Dans la continuité des deux éditions précédentes, cet événement a rassemblé une centaine de participants venus de tous horizons : élu·es, artistes, professionnel·les de la culture, citoyen·nes engagé·es... Cette mobilisation témoigne d'un

engagement fort et croissant pour la culture, perçue comme un pilier essentiel de notre société, particulièrement en ces temps où les repères vacillent. Le thème choisi cette année – « Quels modèles pour demain ? » – a permis d'ouvrir des perspectives nouvelles, de confronter les idées et de faire émerger des propositions concrètes. Ensemble, nous avons esquissé plusieurs pistes pour imaginer un avenir culturel en phase avec les enjeux de notre époque.

Au-delà des idées, cette journée a favorisé les rencontres, les échanges et la création de liens durables entre les acteurs du territoire. Elle a renforcé notre volonté commune de faire de la culture un

espace de dialogue, de coopération et de transformation positive. Cette journée, bien qu'elle ait parfois laissé un goût de trop peu tant les échanges furent riches, marque le point de départ de nos propositions concrètes, construites ensemble et appelées à grandir. La présente synthèse restitue les enseignements majeurs de cette journée, met en lumière les axes stratégiques identifiés et servira de base aux propositions que nous porterons auprès des élu·es. Elle nous invite à maintenir cet élan collectif et à transformer nos idées en actions concrètes.

Le Conseil de Développement se tient à vos côtés pour accompagner ces dynamiques, soutenir vos initiatives et

coordonner nos efforts vers un avenir culturel partagé. Nous sommes un levier pour porter vos propositions, les faire entendre, et contribuer activement à leur mise en œuvre.

Dans ce monde en quête de sens, nous croyons plus que jamais en la force de la culture pour rassembler, inspirer et construire un avenir à la hauteur de nos aspirations. Nous vous donnons rendez-vous en juin 2025 pour nous revoir, poursuivre les échanges et continuer à imaginer, débattre et agir ensemble, avec confiance et détermination.

Véronique Kourotchkine

Sébastien Miossec

Président de Quimperlé Communauté

“La culture est une exception. Il n’y a pas de modèle en matière de politique culturelle”



“Dibar eo ar sevenadur : n’eus ket a batrom a-fed politikerezh sevenadurel”



« Il faut avoir en tête que parmi toutes les compétences que les interco peuvent mener en France, la culture est une exception : il n’y a pas du tout de modèle en matière de politique culturelle. Sur plein d’autres sujets, il y a des modèles, il y a des choses type qu’on retrouve un peu partout. En matière de politique culturelle, ce n’est pas du tout le cas. Quimperlé Communauté, sur ce point, a vraiment une histoire singulière, dès la naissance de l’intercommunalité, en décembre 1993. Dès 1994, on a mené une première action en matière culturelle, qui était de favoriser l’accès au cinéma pour les enfants scolarisés sur le territoire (...) On a également fait une carte unique permettant d’aller d’une bibliothèque à une autre dans l’intercommunalité. On a un système informatique unique, un système de prêt unique, on a une politique événementielle unique, etc. C’est vraiment un modèle particulier, auquel nous sommes très attachés. On favorise cette façon de faire : on ne fait pas tous seuls. On fait avec les autres. »

Gaëlle Le Stradic

Conseillère régionale, vice-présidente à la Culture



« Je m’inscris pleinement dans les orientations politiques qui ont été données et qui ont été construites, notamment par mon prédécesseur ici présent, Jean-Michel Le Boulanger. Ce qui est construit à la Région Bretagne, en matière culturelle, depuis plusieurs années, est toujours d’actualité. Notre politique culturelle se fonde autour de trois piliers primordiaux. Le premier pilier est le soutien à la création, aux artistes et aux arts. Cela fait référence à la liberté de créer – laquelle veut dire qu’on existe. La liberté de créer est la liberté de penser. Le deuxième pilier est la participation citoyenne. On souhaite la diffusion de la culture auprès de l’ensemble du public, et on va au-delà : on veut qu’il participe. C’est la raison des politiques que nous menons autour des pactes culturels, autour de l’éducation artistique et culturelle et notre soutien aux pratiques amateurs. Notre troisième pilier, fondamental pour la Région Bretagne, est un souci constant de l’ensemble des territoires et de leur diversité. Et nous sommes une exception en France. Quand vous regardez la carte des festivals de France, il y en a partout en Bretagne.



La période est plutôt tendue pour les collectivités. Il y a des désengagements en matière culturelle. Le président de la Région, Loïg Chesnais Girard, a fait le choix clair, dès le début des discussions budgétaires, de poser comme axe prioritaire le fait que la culture, avec les sports et des langues de Bretagne, soient des budgets qui soient maintenus pour l’année 2025 et jusqu’à la fin de notre mandat. J’ai deux autres collègues conseillers régionaux dans la salle, Delphine Alexandre et Mickaël Quernez : il y a une solidarité de l’ensemble de l’équipe régionale. L’État nous demande 40 millions d’économie. Forcément, il va falloir qu’on les trouve, mais le cadre a été posé : la culture est un budget sanctuarisé.

Car nos trois piliers font référence à notre socle de valeurs républicaines : la liberté d’expression et de création, l’égalité sur les territoires, l’égalité d’accès à des droits culturels, et la fraternité, puisqu’à l’intérieur des lieux culturels, comme ici à la Loco, on se parle, on échange, on a des émotions communes, malgré le fait que nous venions d’endroits différents.



*“N’ayons pas peur
des artistes ! ”*

*« Arabat kaout
aon rak an
arzourien ! »*

Jean-Michel Le Boulanger

Auteur, conseiller régional de la Région Bretagne chargé de la Culture de 2010 à 2021, président du Festival Etonnants Voyageurs, Jean-Michel Le Boulanger est notre grand témoin des Assises.

Commençons par porter l’attention sur trois moments : le premier est celui de l’attaque symbolique d’œuvres d’art en 2015, lors d’un festival en Bretagne, où des créations modestes installées, « des œuvres très modestes, qui participaient à la mise en beauté, la mise en poésie d’une chapelle ». Elles furent détruites par des anonymes “réprobateurs”.

Le second parle des effets du

confinement lié à la pandémie de COVID-19, où les distinctions entre lieux « essentiels » et « non essentiels » furent au cœur du débat. « Et on verra là, au mois d’octobre-novembre 2020, qu’au pays d’Hugo, au pays de Voltaire et Rousseau, une librairie est « non-essentielle. Et on verra même mieux -ou pire- dans les supermarchés qui ont des rayons livres - on verra des rubalises interdisant l’accès aux livres ».

Troisième point d’attention, à propos de l’assassinat de Samuel Paty. « Ici aussi, c’est la culture que l’on attaque. C’est un livre, contre les livres. » « La réponse d’une démocratie, c’eût été de dire, justement, lorsque Samuel Paty a été assassiné : les librairies sont des essentiels. Parce que ce qui est attaqué à travers Samuel Paty, c’est ça : c’est notre pluriel. »

*“Ce qui fonde une démocratie,
c’est le soutien à la liberté de
création.”*

Revenons au sujet d’actualité, à l’origine de ces Assises. La Région Pays de la Loire a décidé, dans le cadre de son budget 2025, de diminuer très fortement son

budget culturel. « A partir de 2026, ça pourrait être une extinction des politiques publiques portées par la région Pays de la Loire. Et là, je veux attirer votre attention sur une rupture historique extrêmement impressionnante à mes yeux. Depuis la création du ministère de la Culture, en 1959, par André Malraux, il y a eu un pacte républicain qui alliait symboliquement de Malraux et Villars, Clémenceau et Jaurès, De Gaulle et Malraux en passant par le Front Populaire - qui alliait politiquement les forces dominantes », une alliance qui reconnaît la culture comme ce qui « nourrit une démocratie face au totalitarisme avec ces deux éléments essentiels : la liberté de la presse, et la liberté de création. Et si l’on crée ce ministère de la Culture, et s’il y a cette vaste alliance au-delà de toutes les divergences politiques, c’est au nom de cet essentiel. Ce qui fonde une démocratie,

c'est le soutien à la liberté de création. N'ayons pas peur des artistes. Notre fonction en démocratie c'est justement de leur ouvrir les portes de la parole ».

A propos de parole, que dire de la langue bretonne, que l'État Français a minorisé ? « C'est impressionnant, avec le recul du temps, ce qui s'est passé là. L'arrachement des langues. On dit alors que la langue maternelle, la langue que vos parents vous ont apprises, est une langue qu'il vous faut abandonner. Il y a un deuxième grand traumatisme. C'est le bousculement formidable d'un certain nombre des territoires en Bretagne avec le remembrement. Je crois qu'on n'a pas assez mesuré ces deux phénomènes qui, de plus, étaient concomitants. Un arrachement de la langue de ses propres parents, et un arrachement du territoire (...) Et actuellement, je crois qu'on est face à deux phénomènes qui sont concomitants à l'échelle planétaire et qu'on retrouve en Bretagne, à savoir une perte de la

biodiversité, qui s'accroît génération après génération, et une perte de diversité culturelle au nom de la mentalisation et de la globalisation de cette banalisation généralisée dont je parlais ».



« C'est le grand enjeu des années à venir, l'émancipation individuelle : le faire société dans un territoire donné. Faire société dans le pays de Quimperlé, c'est faire humanité ensemble, parce que le pays de Quimperlé est connecté au monde, et il faut faire humanité, et puis il faut être terriens au-delà d'humains, parce que les interactions avec l'ensemble du vivant sont extrêmement fortes. Bâtir un projet collectif, faire humanité ensemble, créer des ponts et des passerelles et refuser ceux qui veulent ériger des murs et qui n'ont qu'une nation, qui n'ont qu'une langue, qui n'ont qu'une religion. Rappelons aux esprits totalitaires qu'une conversation ce n'est pas mal, mais que pour converser, il faut être plusieurs, et qu'il faut donc accepter l'autre. Je plaide pour une Bretagne de la conversation. »

“ Je plaide pour une Bretagne de la conversation ”

Un autre aspect important souligné par l'intervenant est que la Bretagne, par sa capacité à allier tradition et modernité, représente une richesse unique. « Ce sentiment d'appartenance est une force parce que quand on se sent de quelque part, on se mobilise. C'est la plus grande richesse [de la Bretagne] à mes yeux. Être situé tout en étant ouverte au monde. Nos lieux sont porteurs d'une longue histoire. Les langues ont participé au développement de ces territoires. Ce sont des richesses, parce que ce sont des remparts contre toutes les banalisations.

Et puis il y a les pratiques culturelles, ces pratiques culturelles, à mes yeux en Bretagne, nous présentent 3 grands éléments qui méritent notre attention. (...) Et le lien entre tradition et modernité fait que nos traditions ne sont jamais fossilisées comme des folklores dépassés. Ça reste pleinement vivant. C'est une chance inouïe. Le lien tradition, modernité ; un cercle celtique qui travaille avec un chorégraphe contemporain. Ça, c'est notre richesse. »

Il faut aussi parler de la La richesse du bénévolat en Bretagne, avec 175 000 bénévoles actifs, un atout majeur pour l'animation culturelle : « 175 000 bénévoles actifs (...) et vous pouvez regarder cette Bretagne à 5 départements dans tous les sens, dans toutes les directions : vous verrez partout une action culturelle. (...) Y compris à Mellionec, 420 habitants. Et à Mellionec, on vient de toute l'Europe, pour une formation universitaire sur le cinéma documentaire. Pour le cinéma documentaire, c'est à Mellionec que ça se passe, non pas dans une métropole. Il n'y a pas de césure lourde, définitive, hiérarchisante entre les métropoles et l'ensemble des territoires. ».

“ L'inversion du sens, on la voit quasiment quotidiennement ”

Jean-Michel Le Boulanger met enfin en garde contre l'inversion du sens et la répression de la liberté d'expression, avec une référence à 1984 de George Orwell. « Nous sommes depuis dans la

sidération des uns et des autres depuis quelques semaines, sur le coup d'une évolution du monde qui est extrêmement impressionnante. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je disais tout à l'heure à l'un d'entre vous que la première chose que je fais le matin quasiment en me levant, c'est de regarder les mauvaises nouvelles qui nous sont venues de la nuit (...) L'inversion du sens, qui pourrait prendre beaucoup d'autres exemples, on la voit quasiment quotidiennement. 1984 est interdit dans un certain nombre d'États républicains aux États-Unis, aujourd'hui. Depuis une dizaine d'années, 10000 livres sont interdits aux États-Unis d'Amérique. Sur la seule année 2023 4300 livres ont été interdits aux États-Unis. J'attire votre attention sur ce monde qui vient »

Y-a-t-il aujourd'hui des voix politiques fortes pour défendre la liberté de création ? « Je ne les entends pas. Je ne les entends pas et ça me bouleverse de ne pas les entendre. Quel homme, quel femme politique au plus haut niveau de l'État aujourd'hui pourrait engager physiquement en quelque sorte un combat pour défendre des œuvres d'art contemporain ? ». Et de citer Jaurès, « Pourquoi nous battons nous ? Nous nous battons pour la paix. Pourquoi nous battons nous pour la paix ? Parce qu'on se bat pour une certaine idée de l'homme. Mais qu'est ce qui illustre cette certaine idée de l'homme ? La création, ce sont les forces de la création qui illustrent ce que l'on croit être cette dignité de l'homme supérieure à toute guerre ».



Atelier / Atalier ESAAB

EMMANUEL HERMANGE

Directeur de l'ESAAB
Lorient

L'ESAAB tient son financement (environ 10 millions € pour les antennes de Lorient, Brest, Rennes et Quimper), pour sa plus grande part, des collectivités territoriales (Ville, Région) et pour 7% de la part de l'État. Elle accueille 900 étudiants mais aussi 1200 personnes au travers de ses ateliers publics. Emmanuel Hermange est attaché à l'ouverture de l'école sur l'extérieur, les autres structures, les actions hors les murs. Les 4 ESAAB de la Région ont des approches différentes selon la ville d'accueil. Ainsi à Rennes les publics extérieurs pourraient disparaître. A Lorient, la tendance est inverse avec la volonté de le maintenir. Le public réagit sur l'importance des actions hors les murs pour l'école, y compris et surtout dans les quartiers ; sur le fait que la culture, comme politique, est toujours traitée à part et que les programmes politiques locaux se préoccupent peu des besoins des moins de 20 ans. Est noté également l'absence de solution proposée en terme d'accès culturel (établissements et événements), en particulier au niveau de la mobilité, pour les habitants des petites communes. E. Hermange rappelle qu'au travers de l'association Fondalor, beaucoup de projets viennent des élèves. *(Fondalor est un fond de dotation né en 2021, sous l'impulsion du Conseil de développement du pays de Lorient (CDPL). Il est composé de 27 mécènes. Objectif : aider financièrement des artistes à créer, en interaction avec les citoyens et le territoire).*

Les artistes et les territoires : Comment les attirer ? Comment faire qu'ils y restent ? Pour Jean François il y a deux aspects : La question de l'hébergement, plus facile ou organisé dans des métropoles comme Brest (Attrait, dynamique locale, Locaux) ou Rennes, la métropole qui dispose d'une cinquantaine d'ateliers d'artistes. C'est plus compliqué pour des petites collectivités qui ne disposent pas forcément du patrimoine immobilier nécessaire et des moyens pour la gestion et l'entretien de ce patrimoine. Quelle attractivité du territoire pour que les élèves de l'ESAAB y demeurent, mais aussi que d'autres artistes extérieurs viennent s'y installer ? D'où l'importance d'avoir accès aux réseaux nationaux.

Un autre sujet est la façon dont la culture est appréhendée et couramment assimilée aux « Cultureux », donc un monde à part. Comment faire pour que chacun se sente concerné ? Pour E. Hermange, la question est celle de la perception de l'école d'art : comment sensibiliser pour que le public s'approprie l'art ? D'où l'importance, par exemple des actions hors les murs, comme dans le quartier de Keryado, vers des publics éloignés de l'institution artistiques et de ses pratiques. Il n'y a pas d'inscription spontanée : Il faut aller vers, aller au devant et non attendre que le public vienne vers l'école. Importance aussi des œuvres d'art dans l'espace public et non seulement des spectacles comme le Festival des Rias (festival se déroulant dans huit communes du territoire de Quimperlé en Bretagne).

Créations théâtrales, chorégraphiques, circassiennes et musicales, jouant avec les espaces ruraux, urbains et littoraux.)

Il faut assurer des politiques pérennes pour voir s'installer leurs effets, élargir les collaborations mais aussi élargir la notion de « culture » : la nourriture, les costumes, etc font partie de la culture.

L'ESAAB propose également aux étudiants un « Parcours artistique et médiation », PAM, avec validation, en partenariat avec d'autres écoles ou associations, (hors Lorient). Le parcours consiste à aller vers l'autre, à écouter sa culture.

Selon Jean François, il y a une mauvaise compréhension de ce que représente l'Art et les écoles d'art sur un territoire : avoir un territoire créatif cela signifie aussi avoir un territoire attractif.

A ce sujet, les espaces numériques (de tous types) pourraient également être utilisés pour la connaissance et la diffusion. Il y a quelques années, Audelor avait été sollicité sur le poids économique de la culture. Il en était sorti une étude sur l'importance de l'emploi culturel, nettement supérieur à celui de la voile, par exemple. (2400 actifs dans les secteurs culturels en 2017 sur le pays de Lorient, contre 700 emplois dans le nautisme).



Atelier / Atalier La Loco

**JEAN CHRISTIAN KLOTZ ET
LUCY VINTENAT**

Co-gérants de la Loco
Quimperlé



Quel est le processus qui a amené à la structuration juridique en SCIC de la Loco ?

La Loco : Elle vient notamment de l'expérience du lieu de concert querriennois Tomahawk, où la diversité des activités proposées dans une seule et même structure pouvait apporter des zones d'incertitudes et du dysfonctionnement. Le fait d'avoir un bar de nuit, activité n'étant pas considérée comme intérêt collectif, la SCOP nous a été déconseillé. Avec la SCIC, il y a la possibilité d'associer différents acteurs. Des associations ont été créés à l'intérieur de cette SCIC, pour chaque activité ; chacune est indépendante.

La SCIC comprend :

- Une association pour l'organisation des concerts « Loco Prod »
- Une association pour la formation « La Loco vous forme et vous déforme »
- Une entreprise pour le débit de boisson « Tri Martelod »

La Gouvernance est constituée comme suit :

- Un collège des fondateurs
- Un collège des salariés
- Un collège des bénéficiaires (comprenant les 2 associations)
- Un collège des bénévoles sociétaires

Le Conseil de coopérative consultatif est élu pour 5 ans. Les enjeux de la gouvernance sont principalement une difficulté à mobiliser des bénévoles pour



participer à la gouvernance.

La Loco rencontre des difficultés financières pour maintenir les postes salariés. C'est lié à la recherche d'équilibre entre la billetterie des concerts et les recettes du bar. Ces difficultés sont aussi liées à l'inflation et au modèle économique des musiques actuelles, très impacté par le numérique.

Quel lien avez-vous avec les collectivités territoriales ?

La Loco : Nous n'avons pas de subvention de fonctionnement. C'est un choix, compte tenu du temps passé à ces recherches de subventions, par rapport aux sommes en jeu. Notre préférence va à la génération d'activité pour développer les ressources. Il y a cependant eu des subventions

pour la rénovation du bâtiment et il existe un vrai soutien politique du projet. Question locaux, nous sommes sur un bail emphytéotique de 30 ans. Au départ, nous souhaitions intégrer la communauté d'agglomération à la SCIC mais c'était politiquement compliqué, notamment à cause de l'activité de bar de nuit.

Quelles sont les activités du lieu ?

La programmation musicale se fait sur les week-ends. Nos autres activités sont bar de nuit, restauration, location du lieu, formation, programmation « les beaux dimanches », stand up, musique, jeux...

Atelier Maison Glaz / Atalier an Ti Glaz

AKIRA LAVault

Gérante de Maison Glaz

Gâvres



Maison Glaz est un tiers lieu, quel est son modèle économique ? Comment garder de la proximité avec le public, sans grande ville à côté ? Quel public ? Comment faire pour que les habitants s'investissent ? Comment faire de la gouvernance ? Quelle est la place des entreprises dans ce modèle ? Quelle proximité avez-vous avec le public ?

Akira Lavault : Il y a autour de maison Glaz, une forte envie de culture, comme à l'Embarcadère à Lorient, un besoin de se retrouver et de faire du lien. Il y a un réel besoin de créer des lieux à part, qui fédèrent, qui rassemblent. L'idée de créer, et d'investir dans un café. Un café scientifique.

Comment fonctionnez-vous ?

La place des habitants dans ce genre de lieu est très importante. Mais on doit être à l'écoute de nos bénévoles, être vigilants à leur fatigue.

Le modèle économique de Maison Glaz doit sa réussite à l'autofinancement, aux mécénat des entreprises, à l'ingénierie, à la mobilisation du public, à la mobilisation des ressources, et surtout à la liberté d'être non lucratif.

Citer en exemple les grandes villes, comme Brest et La PAM, la gentrification et le fait de rester sur des problématiques sociales.

Comment le projet a-t-il été accueilli ?

C'est un tiers lieu, un projet ouvert, et parfois, il a fallu se battre pour faire accepter le projet. Il y a parfois des rapports conflictuels avec les habitants et faire comprendre que ce n'est pas juste un nouvel endroit Bobo ou roots louer pour des anniversaires et apprivoiser les gens pour qu'ils se rendent compte du lieu que c'est et qu'ils reviennent.

Le projet n'attire pas que des Gavrais, on compte 1/3 de visiteurs de la commune, pour 2/3 d'extérieurs. Coté âge, il y a un trou démographique parmi les 30/40 actifs. Nous touchons plutôt un public de jeunes retraités qu'il ne faut pas fatiguer.

Question : Est - ce un lieu pour les autres économies sociales et solidaires ?

Quel est votre modèle économique ? Maison Glaz est née sans subventions. Il y a les activités accueil de séminaires, la cuisine, le bar, et la location des gîtes. Le mécénat des entreprises et les subventions sont arrivés plus tard. C'est un modèle avec du scientifique, du culturel et surtout du lien social et c'est ce qui fonctionne.

C'est une organisation avec des permanences, un endroit qui vit grâce à différentes associations, et différents supports. Un cinquième du modèle économique repose sur le bar, un cinquième sur l'hébergement et l'accueil d'entreprises, un autre cinquième avec l'accueil de groupes (fêtes, mariages et anniversaires). C'est un lieu de mixité, mais qui devient plus privatisé. Il y a environ trois événements par mois. L'été c'est interdit, dans un souci de gestion de voisinage.

L'idée est de ne pas être dans l'entre soi et de pouvoir choisir une programmation qui plaise au plus grand nombre. Il y a une commission culture qui est gérée par Fanny. Elle fait la programmation de A à Z.

Quel est votre gouvernance ?

On ne change pas pour des idées, mais pour des gens ! Les habitants sont acteurs de leur tiers lieu. Il y a aussi dix salariés à temps plein. C'est un projet ouvert, avec des entrées et des sorties. Un lieu avec beaucoup de légèreté.

Il y a une agilité à diversifier et à innover. (Références à l'ADEM) Toute l'année, il y a un lissage des privatisations, et une réflexion sur le mécénat, sur le rôle des pouvoirs publics qui viennent aider à l'insertion. Il y a une réelle volonté d'avoir un débat public, un accès à la culture et à la ruralité.

Conclusion

Maison Glaz est un lieu de création, un lieu culturel et social, un lieu qui peut créer du réseau. Un lieu en recherche de subventions, parce qu'il y a besoin de financements. Un lieu qui s'invente, un lieu qui se vit, accessible à tous pour se produire et pour créer.

Atelier / Atalier Hydrophone

THIERRY HOUAL

Directeur Artistique Hydrophone

Lorient



Thierry Houal : Hydrophone est une scène de musique actuelle (SMAC) propriété de Lorient Agglo, ouverte depuis 6 ans. Elle possède une salle de 500 places, une salle de 200 places et 6 studios de répétition. Elle est opérée par l'association MAPL (en DSP depuis 2002), née dans les années 90 de musiciens en recherche de locaux. Les locaux sont installés dans la base K2 des sous-marins, avec les studios de répétition à l'étage.

Les studios fonctionnent à plein en semaine le soir et le week-end. Hydrophone a une esthétique garage post punk, mais aussi d'autres genres : électro, RAP.

Quelles sont les missions

d'Hydrophone ?

Notre mission est l'accompagnement de résidences, créations et diffusion des artistes professionnels et amateurs. On accueille environ 150 artistes, 500 adhérents, 50 groupes par an. C'est une action de territoire. Le profil des groupes est plutôt Métal - Rock, avec un âge moyen de musiciens de plus de 50 ans. Il s'agit de groupes amateurs en voie de professionnalisation. On les accompagne techniquement, on leur apprend à bien communiquer sur leur groupe. Les SMAC reçoivent 200 mails par jour, ce sont des outils bien placés pour savoir comment communiquer avec un programmeur.

Qui sont vos partenaires ?

Nous travaillons en action culturelle et artistique, avec les écoles, les EHPAD (en plein redéveloppement) et en réseau avec les structures du pays de Lorient. Nous travaillons avec les 26 communes de l'agglo et même jusqu'au Faouët, Quimperlé, Echonova à Vannes, ou encore la Grande Boutique à Langonnet. On commence des offres sur les jeunes publics (dès 5 ans et en dessous)

Quels sont vos événements phares ?

Les Festivals des Indisciplinés et Dehors (festival nomade de musique électronique).

Quelles sont vos sources de financement ?

Nous sommes financés à 60% par les financements publics : 14 Millions € du Ministère de la culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département du Morbihan et de Lorient Agglo. Nos autres sources de revenus sont la billetterie et le bar. La location d'un studio est à 2€. Nous avons actuellement une injonction d'aller vers des financements privés, mais sommes confrontés à la difficulté, sur un temps plein, d'y consacrer du temps.

Comment vous situez-vous par rapport au secteur marchand ?

Notre salle de 500 places a les contraintes économiques liées aux « petites jauges ». Nos contraintes financières entraînent peu de programmation de tête d'affiches, peu de communication, entraînant par suite une difficulté d'aller vers le privé car

il y a un défaut de visibilité. Le rôle des SMAC est de développer des artistes, pas de promouvoir des têtes d'affiches. Un exemple concret de choix et de contraintes artistique : Hydrophone organise Open Mind, un événement micro ouvert rap, en repérage des jeunes artistes. Mais on ne peut pas aller vers la programmation de tête d'affiche, qui serait un choix de développement économique. Car le rap, c'est cher.

Cette analyse nous amène vers une nouvelle question : la diversité culturelle est-elle permise ?

Les grosses boîtes de production de musique prennent le marché. Elles repèrent les talents, signent avec eux et bloquent leur cachets en haut du plafond. Ces artistes ne sont plus accessibles pour des SMAC. Les grosses boîtes de production musicale organisent alors leurs propres festivals, où le billet est souvent cher. Il y a concurrence avec les missions des SMAC qui n'ont pas les mêmes moyens. Les maisons de disques parfois bloquent les artistes et reprennent tous les festivals. Il y a une demande d'aligner les prix sur le prix des privés, faire augmenter les prix, mais ce n'est pas en accord avec les valeurs des SMAC.

Proposition émise lors des échanges : Un pourcentage de réinvestissement de la part des artistes à succès, souvent révélés par les SMAC, pourrait être réinvesti vers les SMAC (comme les footballeurs vers les centres de formation).

Quelles sont vos problématiques de



financement ?

L'asso MAPL est déficitaire. Le cout moyen d'une soirée est de 10 000 à 15 000€. Il nous faut une billetterie à 120% pour être à l'équilibre. Le mécénat, le sponsoring sont chronophages et nécessitent un travail sur le long terme, donc encore à développer. H... est adhérente au club des entreprises de la base et a organisé une première visite avec les membres de ces entreprises. Une occasion pour nous d'expliquer ce qu'est la notion d'intermittence, le choix du prix pour une accessibilité à tous ; etc/ On commence à avoir un intérêt des entreprises : avocat, huissier, concessionnaire, entrepreneurs, ce sont aussi et avant tout des passionnés de musique. Le financement par la location à des producteurs privés, type boites de production, gros label, n'est pas envisageable car la capacité de jauge est

trop restreinte. Ça ne les intéresse pas. L'augmentation globale des coûts fait qu'il y a une différenciation entre les cachets trop chers et ceux pas assez chers, mais moins attirants du public car peu connus. Il y a aussi les contraintes des normes de sécurité, qui jouent aussi un rôle dans l'inflation. On est tout le temps dans l'urgence pour développer notre politique de recherche de financements, du coup, on parle de moins en moins artistique. Il y a une perte de sens et du public. Nous sommes inquiets pour l'avenir : la politique culturelle est pour l'instant protégée par la Région Bretagne. Mais quel avenir à l'issue de ce mandat ?

**Y a-t-il une curiosité du public local ?
Quelle est la dynamique musicale du territoire de Lorient ?**

Les groupes veulent jouer devant un public, il y a une exigence professionnelle d'aller jouer dans les bars avant de jouer sur une scène comme celle de l'Hydrophone. Or il n'y a plus de cafés-concerts à Lorient, ce qui rend difficile pour Hydrophone son rôle de découverte, de tremplin pour les artistes locaux. Ils se tournent vers les plus grandes métropoles des départements voisins. De 7 à 77 ans, il y a bien des publics, mais il n'y a plus de lieux, il y aurait nécessité d'avoir un vivier, une scène lorientaise. Quelle est la place des commerçants ? Il faut être passionné, c'est chronophage et pas toujours rentable, quelle place pour le divertissement ? Il y a un désir de faire venir plus de femmes. L'accès aux différents lieux, la nuit, peut-être restrictif. La musique existe sur d'autres supports, musique en ligne notamment. Les jeunes sont-ils moins intéressés par la musique ?

Sont-ils désormais intéressés par d'autres thématiques : social, environnement ?

Quelles pistes pour dépasser ces difficultés ?

Dans les crises, de nouveaux artistes se révèlent, il y a une nouvelle émergence. Le futur, c'est le territoire. Nous avons la nécessité de trouver un lieu de partenariat avec les structures éducatives et sociales. Les groupes français se développent à l'international. Le secteur du spectacle est le plus gros employeur [dans le domaine culturel], il est important d'en prendre conscience.

Atelier / Atalier BCD & Maison Germaine Tillion C.A.M.P.

AMÉLIE-ANNE CHAPELAIN

C.A.M.P. Capsule artistique en
mouvement permanent - Germaine
Tillion - Plouhinec

TUDI KERNALEGENN

BCD - Lorient



BCD (Bretagne Culture Diversité)

BCD est une structure employant 10 salariés. Son financement provient principalement du Conseil régional de Bretagne, mais BCD doit diversifier ses ressources. En effet, les coûts de gestion augmentent, tandis que les subventions stagnent. Il faut trouver d'autres partenaires. Les départements n'ont pas souhaité suivre.

Ce que nous avons en projet : Proposer de nouveaux projets territoriaux qui ont besoin des départements. Nous souhaitons créer de nouveaux projets et diversifier les financements liés au territoire ou au thème. Autre possibilité étudiée : celle d'aller chercher des financements européens.

La conjoncture impose une réelle réflexion, un changement de mentalité. Il faut se réinventer sur le modèle économique.

Maison Germaine Tillion C.A.M.P

Amélie-Anne Chapelain : La maison Germaine Tillion est partie de zéro. Structuration progressive qui demande une certaine agilité pour aller chercher des financements. Le fait qu'il n'existe pas de cahier des charges, pas rattaché à un label, donc obligations mais également liberté pour aller trouver des ressources (lieu, financement).



Créer, rêver, élargir les horizons permet de découvrir de nouvelles ressources. Présence des collectivités pour accélérer les projets.

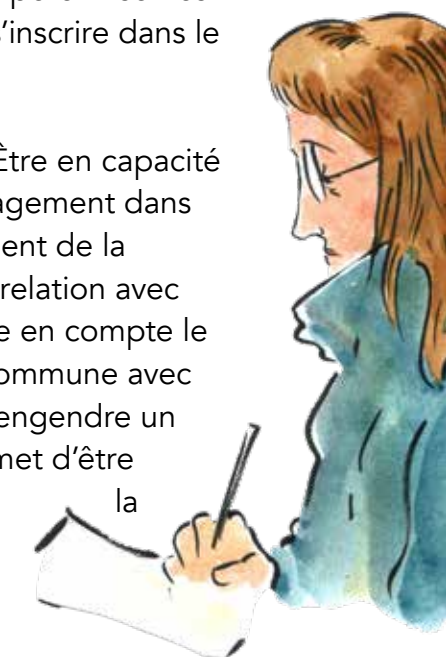
Ressources : Productions, réseaux, connaissances.

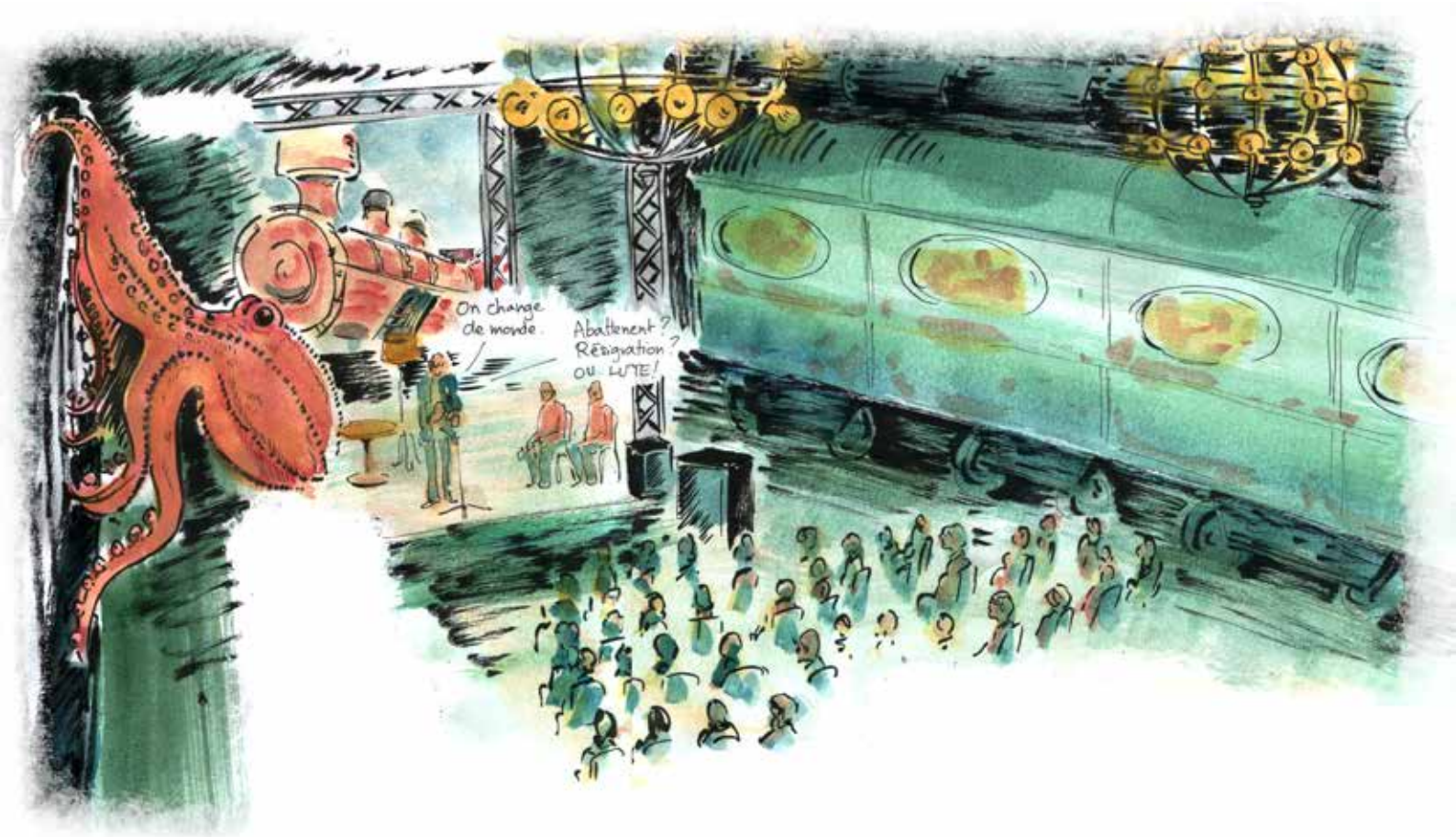
Propositions : Créer des événements qui ouvrent les portes, autour du travail en cours, autour d'une recherche à découvrir. Permettre l'accueil des publics au sein des lieux de création, susciter l'envie de découvrir, générer des échanges des conversations. Cela provoque de la curiosité, puis de l'intérêt, ce qui amène des ressources.

Se rapprocher du public, des habitants. Les intégrer au projet, leur permettre de s'emparer du sujet. Ce qui incite les collectivités à suivre. Faire intervenir la transmission des savoirs, la transmission du patrimoine « oblige » les collectivités à s'emparer financièrement des projets. Se poser comme une structure d'échange qui amène de la ressource et des financements permet la co-construction avec les collectivités.

Réussir à lancer des partenariats dans la durée permet de pérenniser les conventions et de s'inscrire dans le temps.

Du côté des élus : Être en capacité de veiller à un engagement dans la durée. L'argent vient de la construction d'une relation avec le territoire. Prendre en compte le fait qu'une petite commune avec des petits moyens engendre un effet levier qui permet d'être plus fort dans la négociation avec les autres collectivités. Les financements publics sur le long terme sont plus faciles. Les acteurs privés servent à du oneshot ayant des répercussions rapides. Il faut un véritable courage des structures culturelles pour renégocier régulièrement les financements : Mouvance des mandats électoraux, de la conjoncture, etc.





ANNEXES

SYNTHÈSES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

STAGADENNOÙ

SINTEZENNOÙ AR BLOAVEZHIOÙ TREMENET



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ
KUZUL DIORREN · BRO AN ORIENT & KEMPERLE

www.cdpl.bzh
contact@cdpl.bzh



**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT**
PAYS DE LORIENT & QUIMPERLÉ
KUZUL DIORREN · BRO AN ORIENT & KEMPERLE

ASSISES / AZEZOÛ 2022

ATELIER #1 – Besoins, aspirations et ressources culturel·le·s en Pays de Lorient

Introduction :

En petits groupes, les participant·e·s aux assises de la culture en Pays de Lorient étaient convié·e·s à s'exprimer sur leurs aspirations et leurs ressources culturelles en répondant collectivement aux deux questions suivantes :

> Quels sont mes besoins et mes aspirations culturel·le·s (au sens large !) ?

Pour mes pratiques : artistiques et culturelles, de spectateur, de langues, sportives, associatives, hobbies... Mais aussi mes valeurs, mes engagements, mes désirs de changer le monde...

> Quels sont mes ressources culturelles ?

Ce que je peux apporter, proposer, comment je peux contribuer au territoire, d'un point de vue culturel (au sens large !).

1. Besoins et aspirations culturel·le·s en Pays de Lorient...

... En termes de politiques publiques

Il ressort des ateliers le besoin d'identifier et de lister les lieux de culture et tiers-lieux déjà existants sur le territoire, afin de trouver le bon équilibre entre diversification des équipements et multiplicité concurrentielle et entre diversification de l'offre culturelle et spécialisation des salles. Plus globalement les participant·e·s invitent les pouvoirs publics locaux à une meilleure identification et connaissance des acteur·rice·s culturel·le·s du territoire et leurs réseaux formels et informels. Ce renforcement des logiques d'identification permettrait une définition des politiques culturelles efficace pour une meilleure coordination des acteur·rice·s et de leurs projets comme une meilleure coordination entre les équipements culturels du territoire. L'objectif principal est de définir et afficher une politique culturelle d'agglomération en Pays de Lorient (le Pays Quimperlé est cité en exemple). L'envie est notamment exprimée de développer des événements intercommunaux fédérateurs et thématiques qui pourraient permettre des saisons partagées, et de sortir ainsi d'une vision communale de la culture. En ce sens, les participant·e·s suggèrent de renforcer la mise en réseau tant des élu·e·s à la culture que des agent·e·s des collectivités (notamment celles et ceux en responsabilité de la culture et la langue bretonne). Enfin, la problématique des mobilités est évoquée, en particulier l'inadéquation des transports en commun pour se rendre dans les différents lieux de culture du territoire.

... En termes de pratiques

Sur ce point, les expressions sont à la revendication de lieux et d'actions renforçant la diversité des pratiques, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, qu'elles concernent la création ou la diffusion. Les acteur·rice·s sont notamment en demande de lieux mutualisés de travail, résidence, de création artistique, de rencontres et de collaborations entre artistes et/ou entre collectifs associatifs. Certains manques concernant des champs disciplinaires spécifiques sont néanmoins évoqués en particulier :

- Un manque d'espaces pour organiser des concerts et des résidences musicales ;
- Un manque de lieux de création, de production et de diffusion (expositions) pour les artistes plasticiens ;

- Le manque d'un lieu d'interconnaissance et de visibilité de la langue et de la culture bretonne, proposant des bureaux, des espaces de travail et de diffusion, du logement, de l'information... Une « maison de la culture » telle que l'on peut en trouver à Quimper ou à Brest (*ndlr - le projet de « Ty ar Vro » devrait répondre à ces aspirations*) ;
- Un manque d'équipements adaptés à la danse, notamment à la pratique du Fest-Noz.

Enfin, les participant·e·s pointent le manque d'espaces de représentation scéniques pour les artistes semi-professionnels et amateurs.

... En termes d'accès (financier, administratif...)

Une première revendication consiste en l'accessibilité de lieux polyvalent aux associations du territoire, avec des tarifs adaptés à leurs réalités économiques et des démarches administratives simplifiées, adaptées à leurs réalités en termes de moyens humains (petites équipes, bénévolat...). Un accès facilité, voire gratuit, à des équipements permettant aux artistes du territoire de se produire de manière rémunérée est demandé. Les associations revendiquent également un meilleur accès à des subventions (de fonctionnement, pas seulement au projet), notamment de la part des collectivités du territoire et un soutien à l'emploi associatif (aides à l'emploi pérenne) et artistique (aides au cachet), dans une relation sereine, de confiance... Un soutien financier pourrait également s'appuyer sur les possibilités du territoire en termes de fondations ou de fonds de dotation, qu'il reste à identifier. Enfin, les associations pourraient être mieux accompagnées en termes de mutualisations de moyens (en envisageant des salarié·e·s commun·e·s inter-structures... ?).

Les lieux alternatifs ne sont pas oubliés et certain·e·s rappellent leur existence et la nécessité de les soutenir, notamment à travers l'accès à du foncier à prix modéré ou encore des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT).

... En termes de valeurs

Les valeurs exprimées et défendues par les participant·e·s aux Assises sont nombreuses, variées et semblent constituer un axe important des réflexions portées. Ils et elles sont en attente de lieux inclusifs, intergénérationnels et vecteurs de mixité sociale, accessibles toute l'année et essaimés sur le territoire. La rencontre de l'autre est au cœur du propos : à travers l'échange, le partage, le vivre-ensemble, la convivialité... Des lieux d'expression et de partage culturel, au sens le plus large, qui portent au cœur de leur projet la promotion des droits culturels des personnes et la prise en compte de l'art et de la culture comme vecteurs de dignité. Des lieux qui favorisent la rencontre des altérités et de la diversité culturelle, afin de permettre à chacun·e, d'abord de l'accepter, puis de la défendre. La valorisation et la défense des « biens communs » sont également abordées, en particulier la préconisation de développer des lieux « open source » en termes de pratiques numériques.

La pratique associative et le bénévolat sont valorisés au sein des échanges, ainsi que les valeurs de l'éducation populaire, notamment comme solutions participant de la prise en compte des enjeux de société actuels. Le souhait est exprimé de redonner de la capacité à agir aux habitant·e·s et à la jeunesse en particulier. La prise en compte – et notamment l'accompagnement des jeunes générations autour - des questions queer et LGBT est citée en exemple. La question des transitions écologiques occupe en particulier une place centrale dans les échanges. Permettre l'expérience d'une nature préservée, faire bouger les lignes pour défendre des pratiques écologiques et respectueuses du climat, en créant des alliances nouvelles, en s'appuyant sur l'action culturelle (le théâtre, par exemple), en revendiquant plus de sobriété techniques, en protégeant et valorisant le patrimoine du territoire (des mégalithes aux fontaines et lavoirs), sont autant de postures défendues lors de ces Assises.

La convivialité semble constituer un liant essentiel à l'ensemble de ces valeurs exprimées. Il s'agit ainsi de ne pas oublier et de permettre de vivre la dimension festive des moments culturels, notamment dans la manière de penser la conception des lieux.

Pour les participant·e·s, les pratiques artistiques et culturelles permettent de créer du lien social. Au sein de lieux, mais également en infusant sur le territoire à travers les pratiques de l'itinérance. Et les possibilités sont démultipliées en s'appuyant sur des partenariats inter-sectoriels.

En illustration de toutes ces valeurs défendues, une participante exprime le souhait de « faire du Pays de Lorient un territoire du sensible et du désir, ouvert à toutes et tous ».

... En termes d'information, de ressources et d'accompagnement

Pour organiser ces pratiques et défendre ces valeurs, les acteur·rice·s du territoire expriment des besoins en termes de ressources et d'accompagnement. Ils et elles font état de certains manques depuis la disparition de l'ADDAV56 (ancienne Agence Départementale pour le Développement des Arts Vivants en Morbihan) et revendiquent la création d'un espace / lieu ressource (physique et dématérialisé) pour répondre aux questions des artistes et porteur·euse·s de projets : comment monter une association, créer un festival, démarches administratives diverses... Espace qui pourrait être doublé de la création d'outils de types cartographies ou annuaires (lieux de diffusion, associations culturelles, artistes et collectifs d'artistes, ateliers d'artistes, etc.). Ce type d'espace peut également constituer un endroit de médiation entre les associations et les structures publiques.

Les projets artistiques émergents ont particulièrement besoin d'être accompagnés dans leur structuration (administration, production, communication...), les gros équipements culturels du territoire pouvant jouer ce rôle d'accompagnement. Ces logiques d'accompagnement nécessitent des moyens, humains et techniques mais également financier. Un participant conclut ainsi le sujet : « un accompagnement = un budget ».

2. Ressources culturelles en Pays de Lorient

Le territoire est riche d'acteur·rice·s et structures culturelles qui l'irriguent. Les participant·e·s en ont évoqués et mis en valeur un certain nombre, parfois nommément, parfois en évoquant des réseaux, profils de personnes ou types de structures : le Théâtre de Lorient, son École Supérieure des Beaux-Arts, le Festival Interceltique, le réseau des médiathèques du Pays de Lorient, les autres innombrables structures associatives du territoire et ses nombreux équipements culturels, les Maisons de quartier, les centres sociaux, le festival Musikojardins, la maison Glaz à Gâvres (Tiers-lieu pour agir sur la transition climatique)...

Certaines communes ont été citées en exemple, à l'instar de Languidic et son espace des médias et des arts regroupant médiathèque, école de musique, auditorium d'une capacité de 120 personnes et une association de culture bretonne (bagad, cercle celtique, chanteurs en breton...) ou encore Riantec (Château de Kerdurand, salle Kéfélec et médiathèque).

Participant·e·s ont également rappelé que le Pays de Lorient est un territoire riche d'artistes, à l'instar de l'association L'Orient'Artist et ses 30 artistes musicien·ne·s professionnel·le·s et riche de l'engagement de nombreux et nombreuses bénévoles associatifs.

Un participant a rappelé l'existence du réseau Réseau Bretagne Tiers-Lieux¹ qui peut accompagner et former les initiateur·trices de Tiers-Lieux bretons, entre autres missions d'information et de mise en réseau.

Deux opportunités à venir de lieux ont été citées, l'une institutionnelle, l'autre plus alternative :

- Le projet de Ty Ar Vro, maison de pays pour la culture et la langue bretonne,
- Le bâtiment St Hervé à vendre dans le centre-ville d'Hennebont qui pourrait devenir un Lieu ressource à travers un projet collectif d'occupation.

De manière un peu plus analytique, l'un des groupes de travail a tenté d'organiser les ressources culturelles territoriales exprimées par ses participant·e·s autour de grandes thématiques :

1. Une entrée « territoire, diversité, dynamiques, personnes » :
 - Une cause commune : les urgences des transitions
 - Un ensemble d'acteurs, opérateurs, avec des identités fortes...
 - Un territoire suffisamment étendu pour éviter l'écueil d'un PCT focalisé sur la ville centre
 - Capacité à fédérer une diversité de publics et d'acteurs
 - Réseau de teneurs proactifs dans le social, la culture et l'agriculture
2. Une entrée « compétences »
 - En méthodologies de projet dans les actions culturelles,
 - En organisation, montage d'expositions, animation d'ateliers, connaissances de la photographie,
 - En programmation, ressources logistiques, matériel,
 - En connaissance du milieu des musiques actuelles.
3. Une entrée « appui et évolution des politiques publiques »
 - La proposition d'une extension du statut de l'intermittence pour la médiation culturelle
 - La proposition d'une compétence culture partagée niveau agglo
 - La mobilisation des moyens financiers des EPCI et des communes

¹ www.bretagnetierslieux.bzh

Intervention Laure Lemaréchal

Demat d'an holl,
Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Laure Le Maréchal.

Je travaille dans l'ESS ici à Kervignac.

Je suis depuis de nombreuses années investie dans le milieu associatif. J'ai été présidente d'une association de parents d'élèves en filière bilingue pendant cinq ans puis vice-présidente de la fédération régionale pendant deux ans.

J'ai commencé à apprendre le breton au lycée, à Lorient, mais mon niveau n'est pas excellent. Cela me permet toutefois d'échanger un peu avec mes quatre enfants.

Ceci-dit, c'est assez frustrant de ne pas maîtriser couramment une langue, langue maternelle de mes grands-parents pourtant. À 99 ans, mon arrière-grand-mère ne parlait plus qu'en breton et je ne comprenais pas.

Ce sentiment de frustration et d'injustice est partagé par bon nombre de bretonnes et de bretons. Nous devrions maîtriser le breton tout comme le français, mais l'État en a décidé autrement en stigmatisant la langue.

J'habite Hennebont. Avant d'y être élue en 2020, je participais déjà au Conseil « Culture et Langue Bretonnes » mis en place par l' élu Julian Pondaven. Je suis également élue à Lorient Agglomération.

Comme j'ai déjà pu le dire en conseil communautaire, la langue bretonne est aujourd'hui reconnue comme patrimoine immatériel de la France. Nous nous devons, collectivité, de la protéger et la transmettre.

Fait nouveau depuis l'année dernière : j'ai été nommée conseillère communautaire déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes, le 31 janvier dernier. Il s'agit d'une toute nouvelle délégation. Elle n'existait pas jusque-là au sein de la communauté d'agglomération. Réclamée par bons nombres d'associations, j'en avais fait le relais auprès du président, au nom de mon groupe L'Agglomération Avec Vous. Nous avons également demandé qu'un agent soit nommé.

Je remercie Fabrice Loher pour la confiance qu'il m'a témoigné. Nous n'avons pas la même orientation politique, certains s'en sont offusqués. Militante et encartée à l'Union Démocratique Bretonne, mes valeurs de gauche, écologistes et fédéralistes guident mes décisions et mes choix politiques.

Refuser cette délégation aurait été faire preuve d'immaturité politique, d'autant que la langue bretonne est une question transpartisane. J'ai dans ma réflexion pensé aux propos de Nolween Le Crann, vice-présidente à la culture à Quimperlé Communauté, entendus lors des 1ères assises de la culture à Inzinzac-Lochrist : « la langue bretonne ne peut attendre, c'est un sujet transpartisan. Les politiques linguistiques sont des URGENCES qui doivent faire dépasser les clivages partidaires ».

Cette délégation est probablement en soi l'avancée la plus concrète parmi les suggestions faites lors des 1ères assises avec la création d'un poste d'agent. Il était en effet primordial d'avoir un agent dont les missions sont fléchées sur la langue et la culture bretonne à Lorient Agglomération.

Après ce constat, je vais vous donner quelques perspectives et limites.

Lorient Agglomération est composée de 25 communes allant de Groix à Bubry et de Guidel à Languidic. J'ai souhaité créer un groupe de travail en sollicitant chaque maire, afin de désigner un élu référent

pour la langue et la culture bretonne dans sa commune. Ainsi, deux réunions ont déjà eu lieu réunissant ces élus communaux. Cela offre des perspectives positives et génère une émulation.

Certaines communes ont signé la charte « Ya d'ar Brezhoneg » et sont bien avancées, d'autres découvrent, quand d'autres nouveaux élus doivent se retrouser les manches malgré une charte signée mais sans avancées majeures.

Autres exemples, Lorient et Hennebont proposent des livrets de famille bilingues, rejointes récemment par Languidic. D'autres communes sont intéressées par cette démarche.

L'une des limites est que toutes les communes n'ont pas encore d' élu désigné. Mais je sais par exemple que Caudan sera maintenant représentée par Madame Simon que j'ai pu rencontrer lors de la signature de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » par le CDPL il y a 8 jours.

Côté Agglomération, je souhaite que nous signons le niveau 2 de la charte en 2024 et que l'on s'engage sur le niveau 3. Signée en 2011, elle n'a que très peu avancé faute d' élu référent. Concrètement, cela signifie plus de visibilité et de signalétique notamment. Par exemple, j'ai obtenu les titres des rubriques bilingues dans le magazine de l'agglomération, la signalétique bilingue sur les nouveaux bus ou encore des avancées à venir au niveau de Bretagne Sud Tourisme.

La tâche est complexe sur une agglomération de 25 communes, allant de la formation des agents à la signalétique dans la maison de l'agglomération en passant par la promotion des filières et cours de breton. L'idée étant bien-sûr d'irriguer l'ensemble de l'agglomération.

D'autres sujets avancent à Lorient Agglomération, tel que la compétence culture partagée évoquée l'an passée aux assises, même si je ne peux en dire davantage aujourd'hui.

J'ai porté également la voix du Comité de Développement du Pays de Lorient (CDPL) auprès de l'agence de développement AUDELOR en tant qu'administratrice et siégeant au comité stratégique de pilotage. L'idée est d'avoir une étude sur les retombées économiques de la culture en demandant un focus sur la langue et la culture bretonne. Espérons qu'elle sera retenue pour 2024.

Nous avons tâché, avec Chantal Le Guellec, de vous décrire les évolutions depuis les dernières assises. Je vais vous faire part maintenant de quelques perspectives. Je souhaite la création d'un groupe de travail élargi en vue de la réalisation d'un schéma langue et culture bretonnes.

Je proposerai donc un travail participatif incluant des élus et agents de Lorient Agglomération, les élus des 25 communes mais aussi les associations tels que Emgleo Bro An Oriant, le CDPL bien-sûr, le Festival Interceltique de Lorient, Amzer Nevez, l'OPLB...

Ce schéma, vous l'aurez compris, sera créé en concertation et inclura bien évidemment parmi les actions, un équipement de qualité, je veux parler du Ti ar vro. Je suis ravie, tout comme l'an passé, d'avoir participé à cette matinée.

Je reste à l'écoute et lirai avec attention le compte rendu de ces nouvelles assises afin de continuer à mener une politique qui réponde au mieux aux attentes des habitants du territoire.

Merci à tous pour votre participation.

Trugarez vras

WORD CAFÉ

Répondre aux enjeux de diversité des aspirations et ressources culturelles du territoire

Comment les aspirations et ressources culturelles du Pays de Lorient peuvent-elles se croiser ? La place des lieux de liens et de culture dans la réponse aux besoins et aspiration et dans la valorisation des ressources culturelles du territoire : répondent-ils aux enjeux ? Se suffisent-ils à eux-mêmes et / ou s'inscrivent-ils dans un écosystème plus complexe ? Comment favorisent-ils les coopérations territoriales et alimentent-ils le projet culturel de territoire du Pays de Lorient ?

Table #1 – Circulation des artistes et des œuvres

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour la circulation des artistes et des œuvres : des espaces de travail ? De création ? De diffusion ? De médiation avec les habitant-e-s ? Avec quels moyens : spatiaux, techniques, humains, financiers... ?
Vos idées pour favoriser la présence artistique et la circulation, l'implantation et la valorisation des artistes et des œuvres sur le territoire du Pays de Lorient.

Contributions :

Les contributions à cette table situent l'interconnaissance entre acteur-rice-s comme enjeu central et saluent la force des dynamiques de réseaux. Elles invitent les artistes à se regrouper au sein de coopératives, à se mettre en réseaux, pour « Chasser en meute » et obtenir une meilleure reconnaissance de leur contribution au territoire et de leurs problématiques. Pour favoriser cette interconnaissance, il est préconisé la création d'un « atlas de la culture » du Pays de Lorient, regroupant artistes, lieux, professionnel-le-s, associations culturelles... Il est également préconisé la création d'espaces de rencontres entre les différent-e-s acteur-rice-s du territoire.

D'autres approches innovantes sont proposées pour favoriser la circulation des œuvres et artistes en Pays de Lorient :

- Ouvrir/inviter les nouveaux lieux de type tiers-lieux à la programmation artistique, « déspecialiser » les lieux pour décroisonner les pratiques ;
- Travailler à un accompagnement des lieux non-institutionnels pour la structuration de leurs projets ;
- Imaginer des parcours thématiques multidisciplinaires au sein du réseau de lieux du territoire ;
- Investir les lieux atypiques, à l'abandon, pour faire circuler les artistes ;
- Créer des plateformes de mutualisation et des ressourceries culturelles.

Quelques suggestions exprimées relèvent plus directement de l'action publique :

- Augmenter les moyens financiers à destination des associations qui accompagnent et programment les artistes et les rendre constants ;
- Simplifier les procédures pour la programmation d'artistes intermittents ;
- Une nouvelle fois, la perte de la plus-value qu'apportait au territoire l'ADDAV56 est soulignée, invitant les pouvoirs publics à imaginer des solutions pour pallier à ce manque.

Enfin, certain-e-s participant-e-s jugent utile de questionner le cahier des charges des salles labellisées, en particulier le rôle du/de la programmeur-rice.

Table #2 – Pour un développement territorial coopératif et transversal

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour un développement territorial coopératif et transversal. Vos idées pour favoriser le décroisonnement, la transversalité, les coopérations entre acteurs culturels et artistiques, associatifs, élus et collectivités, partenaires et structures d'autres secteurs (éducation, agriculture, urbanisme, santé, social, sport, insertion, artisanat, développement local...)

Contributions :

Bug d'enregistrement de fichier... Je dois reprendre à partir du paperboard qui est dans mon bureau (pas avant mercredi malheureusement...)

Table #3 – Transitions écologiques et sociales

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures dans les transitions écologiques et sociales ?
Vos idées pour mieux sensibiliser, impliquer, faire évoluer les cultures des personnes pour répondre aux enjeux à venir de la transition écologique.

Contributions :

Transmission / éducation populaire / rôle de l'artiste :

- L'artiste : un rôle central pour sensibiliser aux enjeux de transition ;
- Développer des formations pour tous sur les sujets de transition écologique, proposer des ateliers nature ;
- Développer les actions en direction de l'enfance, de la jeunesse ;
- Mettre en place des espaces de réflexion, de débat, en s'appuyant sur l'outil que constitue le spectacle vivant, le théâtre par exemple : pour donner la parole et sensibiliser et prendre conscience réellement de la possible implication de chacun-e ;
- Soutenir une écologie populaire, attention à ne pas reproduire des formes de domination ;
- Exploiter différemment des lieux déjà existants, mieux les ouvrir aux initiatives citoyennes, notamment les tiers-lieux, lieux ouverts, polyvalents, dédiés à la rencontre ;
- Renouer avec une culture populaire, par et pour les habitants : s'orienter de l'éducation populaire et droits culturels ;
- Complémentarité entre les lieux culturels institutionnels et les lieux de l'émergence des cultures associatives et de l'art populaire... Exemple de la maison Glaz à Gâvres qui travaille autour des imaginaires et construit sa programmation autour des enjeux écologiques, sans hésiter à « faire des remous », le sujet n'étant pas abordé de manière consensuelle.

Le rôle des collectivités :

- Renforcer les moyens des collectivités locales dédiés à la transition écologique et notamment créer ou soutenir financièrement la création d'emplois dédiés à la transition écologique ;
- Chiffrer et communiquer autour des enjeux de la transition, y compris à l'échelle locale ;
- Point de vigilance : la transition écologique demande à engager de vrais changements de pratiques et de principes d'action, attention à ne pas tomber uniquement dans du marketing territorial et écologique...

Faire évoluer les pratiques :

- Ralentir les activités, ralentir les déplacements
- « Décarbonner » la culture, en développant par exemple le réemploi (décors, usage de fripes pour les costumes...) ;
- Créer des réseaux locaux pour la diffusion des spectacles (moins de kilomètres >>> moins de gaz à effet de serre) ;
- Développer des ressources, du conseil, en termes de sobriété énergétique, notamment en direction des festivals (à ce sujet, voir les travaux du Collectif des Festivals : www.lecollectifdesfestivals.org).

Table #4 – Démocratie participative à la culture

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour la participation de toutes et tous au projet de territoire. Vos idées pour permettre l'accueil et la participation de toutes les personnes, dans toutes leurs diversités. Comment ? Sous quelle(s) forme(s) ? À travers quelles dynamiques d'animation et de gouvernance ? Comment travailler à l'ouverture des lieux au plus grand nombre ?

Contributions :

La gouvernance partagée, une utopie ?

La différence entre la théorie et la pratique est interrogée. Tout le monde s'accorde sur l'intérêt du principe de gouvernance partagée, mais elle est complexe à mettre en œuvre en pratique. « Au final ce sont les porteurs de projets qui portent », souligne un participant. Un autre met l'accent sur la dimension très chronophage de ce type d'approche, qui pose des limites... Pour les participant-e-s, la participation ne se décrète pas, ne s'impose pas, elle doit partir d'une volonté citoyenne, d'une demande des habitant-e-s. La question centrale demeure « comment leur donner envie ? ». Cette participation des habitant-e-s ne semble pas constituer, en effet, une expression majoritaire des habitant-e-s. Il faut donc aller à leur rencontre (une participante prend en exemple l'organisation d'une résidence d'artiste dans un EPHAD). Les budgets participatifs sont cités, comme moyen de renforcer la participation culturelle des habitant-e-s, en y intégrant un volet culture.

La question du bénévolat est également abordée, afin de rappeler, tout d'abord, que l'on ne doit et l'on ne peut pas imposer leurs tâches (parfois ingrates) aux bénévoles. Le bénévolat constitue un travail en soi, qu'il faut valoriser : « le bénévolat c'est du donnant / donnant », rappelle l'un des participants.

L'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie, une des clés de la participation culturelle citoyenne ?

Les participant-e-s relèvent l'importance de pouvoir proposer aux habitant-e-s des formes d'éducation artistique et culturelle non seulement à l'école, mais également à tous les âges de la vie. La culture – notamment l'enseignement artistique – à l'école, dès le plus jeune âge semble néanmoins constituer un socle prioritaire pour une majorité des voix exprimées. Cela peut passer par l'appropriation des lieux de culture dès son plus jeune âge, à travers des sorties scolaires. Mais cela n'est pas suffisant, la culture doit également circuler, infuser sur les territoires. Les participant-e-s se questionnent enfin sur les réponses possibles à la fracture sociale et au difficile accès de certains publics « en difficulté » à la culture (ndlr. Attention néanmoins à cette terminologie... Qu'est-ce qu'un public « en difficulté » ? En référence à quelle culture ? La réflexion comporte certainement des dimensions plus complexes...). Un participant rappelle que « certaines œuvres sont difficiles à décrypter : leur appropriation peut nécessiter un accompagnement, des explications, à travers de la médiation... ».

Chacun-e est porteur-euse de culture

Concernant cette idée (plus ou moins fondée) de fracture sociale, la réponse est peut-être déjà dans le sens que chacun met derrière la notion de culture. Certaines personnes ne sont-elles pas freinées par des problématiques d'estime de soi du fait d'une vision fantasmée de la culture ? Si l'on considère cette notion de culture dans son sens le plus large (ndlr : à l'aune des droits culturels des personnes. Sur ce sujet, consulter les ressources du site www.culturesolidarites.org). « Chacun-e fait de la culture, parfois sans le savoir », souligne une participante. « Il faut avoir une vision ouverte de la culture – souligne une autre – la culture c'est aussi connaître les arbres, les ruisseaux, les lieux de patrimoine... ».

Cela ne doit pas exclure de travailler sur l'ouverture des acteur·rice·s culturel·le·s, un phénomène persistant « d'entre-soi » est en effet soulevé.

Au-delà de l'EAC, émancipation et éducation populaire

Une participante propose un pas de côté sémantique et de parler de coopération citoyenne plutôt que de participation citoyenne... Chacun·e a des compétences, des ressources, et peut les mettre à contribution pour le territoire. La notion de travail en réseaux est à nouveau plébiscitée, dans une logique d'ouverture et de décroisement entre les secteurs, entre les lieux, entre les profils des personnes. Travailler au vivre ensemble et au lien social semble constituer la meilleure méthode pour développer la participation. Cette logique d'ouverture passe aussi par une meilleure éducation au débat et donc à l'exercice de la démocratie. C'est le premier pas vers le développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s... Les centres sociaux présents sur le territoire constituent des espaces privilégiés pour le développement de ce pouvoir d'agir, il est suggéré de leur allouer des moyens supplémentaires. L'éducation populaire continue d'être considérée par la majeure partie des participant·e·s comme l'une des clés pour l'émancipation des personnes.

Table #5 – Patrimoine culturel immatériel / culture bretonne

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de culture dans la préservation et le développement du Patrimoine Culturel Immatériel. Vos idées pour donner de la visibilité au langage et à la culture bretonne, pour qu'elle irrigue le territoire. Une Maison de Pays et/ou un réseau de lieux ?

Contributions :

Le projet de Ti ar Vro

Les échanges de cette table tournaient essentiellement autour du projet de Ti ar Vro (voire notamment l'intervention de Mme Lemaréchal), posant notamment la question de la forme : un lieu central ou un multi-lieux ?

Les participant·e·s ont tout d'abord souligné les écueils à éviter : la folklorisation du projet, le repli identitaire, la « surspécialisation », la centralisation au sein du lieu des questions de culture bretonne et enfin la pratique de la langue de manière excluante. Un point de vigilance est également exprimé quant à une éventuelle sur-professionnalisation du projet qui pourrait s'avérer excluante.

Ils et elles ont ensuite évoqué quelques leviers qui pourraient permettre d'éviter ces écueils : la déspecialisation du lieu, le développement de logiques de mutualisation, y inscrire une dynamique forte autour de la jeunesse et enfin, y travailler au décroisement, tant des pratiques que des perceptions.

La fédération Emglev Bro an Oriant, créée en 1985 et qui rassemble les acteur·rice·s de la culture bretonne du Pays de Lorient, est citée comme appui possible au projet :

<https://www.lorient.bzh/culture/culture-bretonne/emglev-bro-an-orient>

Maison de la culture et de la langue bretonnes d'Auray, "Ti douar alré", est également citée en exemple, pour avoir fait adhérer des associations hors du champ de la culture bretonne.

Pour mener à bien ce projet de Ti ar Vro, les participant·e·s identifient enfin un certain nombre de besoins :

- Des espaces, lieux de convivialité ;
- Un budget dédié conséquent ;
- Le décroisement, l'ouverture à d'autres secteurs, cultures ;
- Une hybridation des pratiques artistiques déployées ;
- Nourrir le projet par des appels à projets communautaires ;
- Des salles équipées, adaptées aux pratiques, notamment artistiques (musique, chant, danse...) ;
- Développer du partage de compétences et de savoir-faire ;
- Une communication large

Une culture bretonne immatérielle pour irriguer les territoires

Les participant·e·s souhaitent, au-delà du projet Ti ar Vro, que culture et langue bretonne puissent irriguer le territoire. Pour cela, ils et elles revendiquent une culture bretonne vivante, non-figée, qui continue à évoluer. Cette irrigation est notamment du rôle des Deiziou, mais certain·e·s les jugent insuffisants, car trop ponctuels. Les noms des rues, qui pourraient inclure plus de breton, sont cités en exemple. Continuer de faciliter l'apprentissage de la langue bretonne, notamment pour les plus jeunes,

est également évoqué. Enfin, pour valoriser la culture bretonne, l'existence de lieux multiples, familiers, communs, du quotidien pour une pratique régulière, semble nécessaire.

Pour répondre à ces enjeux, notamment de décroisement, d'hybridation et de coopération les participant-e-s soulignent la nécessité d'assouplir les cadres des politiques publiques locales.

A S S I S E S
A Z E Z O ù
2 0 2 3

Lieu: TRIO...S, Inzinzac-Lochrist	<i>Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient CDPL</i>	Date : 08.10.2022 Rédacteurs: Jack Maignan, Tifenn Siret, Robert Posnic, Joel Janssen, Nicolas Syz
PROGRAMME Les (premières) Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient/ Azezou keodedel ar sevenadur e Bro an Oriant Sujet 1 : Artistes en Pays de Lorient : Accueil et soutien <i>Reconnaissance des artistes, soutien aux jeunes artistes, quelles politiques publiques, pour trouver l'ambition du Pays Lorient dans ce domaine</i> Pilote Jack Maignan Sujet 2 : Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ? <i>État des lieux synergies pour l'avenir</i> Pilotes : Tifenn Siret. Robert Posnic Grands témoins : - Ronan Postig pour l'Ofis publik Ar Brezhoneg - Nolwenn Le Crann, Vice Présidente Quimperlé Communauté - Claudine Perron (Emglev, Kevre Breizh, CESER)		
Synthèse des Assises Le 8 octobre 2022 à Inzinzac-Lochrist ont eu lieu les premières assises de la culture en pays de Lorient organisées par le groupe culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL). Ce fut un vrai succès. Le lieu, l'accueil, la convivialité, les témoins, les animateurs, les ateliers ont été excellents. Les gens du Trio's ont été d'un grand secours et particulièrement dévoués. 80 participant(e)s, de nombreuses communes et communautés de communes représentées (élues ou servies), des artistes, des associations et des citoyen(ne)s ont répondu à notre invitation pour partager leurs compétences, expériences, propositions et questionnements. Sujet 1 : Artistes en Pays de Lorient : accueil et soutien Relevé des Idées/force de l'Atelier Accueil des Artistes lors des Premières Assises de la culture du CDPL le 8/10/2022 au Trio's à Inzinzac. A noter une diversité importante des 50 participants à cet atelier. L'ensemble des esthétiques sont représentées. Un certain nombre de questionnements et de problématiques sont posés : • La place du patrimoine et son lien avec le territoire du Pays de Lorient ? • La cohérence des enseignements artistiques ? • Quel réseau pour la lecture publique ? • Les complémentarités entre les salles de diffusion du Spectacle vivant ?		

• Combien d'emplois culturels directs, indirects ou induits dans le Pays de Lorient ? • Quel est le poids du secteur culturel en terme d'économie et de retombées économiques ? Une caractéristique du pays de Lorient réside dans le souhait de travailler ensemble même s'il y a une grande diversité des acteurs et une interculturalité forte, La question de la pérennité des structures culturelles avec un subventionnement en baisse se pose pour l'ensemble du secteur mais est davantage sensible pour les Arts visuels, car le régime de l'intermittence n'existe pas. Les jeunes artistes ont du mal à s'implanter dans le Pays de Lorient, comment favoriser leur venue ? Plusieurs idées émergent : ateliers d'artistes, ateliers logements, des contrats spécifiques par des bailleurs sociaux comme cela existe depuis 30 ans à Rennes. Les jeunes artistes ne sont cependant pas cloisonnés, ils sont en général plus dans l'interdisciplinarité, exemple Ateliers du Bout du Monde. Par ailleurs il existe déjà quelques structures de coopération culturelle au pays de Lorient mais aucune pour la danse par exemple. La solidarité joue et il existe une dialectique forte entre artistes installés et jeunes arrivants... La prise en compte du contexte est important pour les jeunes artistes, notamment à propos de l'environnement qui précède la création artistique, qu'est-ce que « l'avant création » ? Des contractualisations existent déjà avec l'État et des Communes comme l'exemple réussie de la capsule artistique à Locmiquelic, par CAMP, campements artistiques sur 3 ans. Si l'état d'esprit semble favorable aux projets culturels dans le pays de Lorient..il convient de mieux afficher de manière résolue une politique communautaire pour favoriser les financements des collectivités, mais surtout de l'État, Région, Europe... Des essais et expérimentations existent à Plouay, Larmor- Plage ou Port Louis, par exemple, mais peu de moyens humains et d'appuis logistiques au niveau de l'agglomération. Pour les pratiques amateurs se pose la question de quel accès aux salles ? Pour répondre, on peut s'inspirer d'un exemple à Paris : la MPAA, établissement culturel de la Ville de Paris, qui a pour mission de soutenir, développer et favoriser les pratiques artistiques en amateur de tous les parisiens... Pour favoriser la continuité, comment attirer les jeunes des Conservatoires vers des « pratiques amateurs » à continuer au sein d'ensemble ou d'association constituée ? Un débat est posé sur l'économie circulaire et les pratiques artistiques... Cette question est à prolonger. Peut être un thème d'un prochain travail en assises ? Une étude est en cours et bientôt terminée sur les retombées économiques des festivals... La prise en compte des Musiques Actuelles et d'Hydrophone par l'Agglomération est intéressante car son intervention repose sur l'ensemble du territoire. Cela a du sens et répond aux questions d'aujourd'hui. Il existe une vraie cohérence entre l'associatif, le subventionné et le professionnel, Le dialogue amateur / professionnel devrait s'enrichir, Il est regretté que la compétence culturelle ne soit pas pris en compte à l'agglomération de Lorient contrairement à la Communauté de Communes de Quimperlé mais certains estiment qu'on peut avancer sans cela, le travail de ce matin le prouve. Il est rappelé que certaines fois le Fait précède le Droit. En conclusion, les participants rappellent que le Pays de Lorient est attractif, qu'une richesse culturelle y existe qui ne demande qu'à s'exprimer. Des jeunes artistes y arrivent, ils sollicitent quelques fois des services un peu en « consommateurs », il convient de mieux les fédérer et les rendre acteurs de leur territoire.
--

Sujet 2 :

Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ?

Résumé général

L'état des lieux fait par Ronan Postig (Office public de la langue bretonne) à propos de la langue bretonne était concis et parlant : urgence, avancées, marge de progression et possibilités d'actions au niveau des communes et EPCI (l'échelon le plus pertinent sans doute). Un objectif clair fait le consensus des acteurs, jusqu'à la Région Bretagne : 10 % des enfants scolarisés en bilingue ou en immersif. Tous les territoires qui souhaitent participer à ce que langue bretonne existe encore demain devraient mettre en œuvre une politique le permettant.

Nolwenn le Crann a présenté les réalisations du pays de Quimperlé : formation des agents et élus, personnes dédiées (agents et élus), travail dans la durée. Le nombre d'enfants mis en relation avec la langue bretonne atteint 10%... quand il n'est encore que de 1% dans la zone BBO. Nolwenn précise que cette politique est le fruit d'un contexte local. Elle rajoute que ce choix politique demande un engagement constant, il est indispensable de veiller à l'application, de mettre en place un suivi. Un autre point important : travailler de façon collective avec les élu(e)s de tous bords politiques. Les politiques linguistiques sont des URGENCES qui doivent faire dépasser les clivages partidaires.

Emglev Bro an Oriant pèse 5000 adhérent(e)s et regroupe 64 associations. Une force qui fait vivre la culture et peut agir auprès des candidats aux élections et après des élu(e)s. L'action d'Emglev pourrait être renforcée grâce à une Ti ar vro (Maison de Pays).

Tifenn Siret a animé l'atelier 2 et sollicité une réflexion collective qui a abouti à la rédaction de quelques propositions. En sont ressortis quelques points notables: La langue bretonne doit être vue et entendue (ex transports publics, Fil...), les cours pour adultes doivent être proposés plus largement, des formations pour les élus et agents doivent être favorisées... L'université doit proposer des cours et diplômes de langue bretonne. Il faut penser aux besoins d'enseignants bilingues pour un avenir très proche. Il faut montrer l'intérêt économique et bien sûr culturel de la langue bretonne et du bilinguisme...il faut associer langue bretonne et plaisir ainsi que sortir de l'image des "ploucs ou militants".

Il a été exprimé que la notion de culture bretonne inscrite dans une case étiquetée était réductrice et constitue un frein. La culture en Bretagne (brittophone ou pas), les activités culturelles ou sportives en breton, le bilinguisme comme situation normale et positive sont des pistes de réflexion.

En plénière les synthèses, le dialogue avec la salle ont montré la nécessité d'une suite qui donnerait notamment plus de place aux artistes (brittophones ou pas) qu'il faudrait mieux convaincre de s'investir.

Contexte et propositions des ateliers

PROPOS LIMINAIRES

Bilan des grands témoins : OPAB + Quimperlé Communauté + Emglev Bro an Oriant

Contexte général :

- 69 % des locuteurs ont plus de 60 ans
- forte demande sur le maintien de la langue (cf étude de la Région en 2018) à plus de 75 % de réponse positive
- objectifs chiffrés : 30 000 enfants scolarisés en bilingue en 2027

Efficacité des dispositifs :

- échelle des EPCI
- avoir des référents élus et agents dédiés à la question
- formaliser un groupe de travail dédié
- les axes de développement : à définir

ENSEIGNEMENT, VISIBILITÉ, NUMÉRIQUE (selon l'OPAB)
SIGNALÉTIQUE, FORMATION ÉLUS/AGENTS, PETITE ENFANCE ET LOISIRS en complément (selon les choix de Quimperlé Communauté)

Pays de Lorient :

- 18 000 locuteurs
- retard sur les propositions d'enseignement (moins de 5%) à l'instar de la CBBO (1%), prendre exemple sur Quimperlé (10%) et le Pays Basque (48%)
- objectifs : ouvrir de nouvelles écoles, proposer une licence de breton à Lorient, renforcer le réseau crèche et centre de loisirs en breton.
- Emglev Bro an Oriant : 64 associations, 5 000 personnes. Nécessité d'une Ti ar Vro (maison de pays) identifiée
- être présent et continuer à interroger les collectivités sur leurs pratiques et politiques en la matière

ATELIER 1 : OBJECTIFS - PENSER BILINGUE

BESOIN	PROPOSITIONS
faire voir et entendre le breton	• accentuer la stratégie de signalétique : transports, rues, hameaux, communication papier et numérique (exemple : bulletin municipal) de manière systématique • assumer le bilinguisme dans l'espace public : communication, automatiser le bilinguisme dans la réflexion • recruter un agent à l'échelle de l'Agglomération, en capacité de faire le lien avec les communes • animer une commission élargie en lien avec les citoyens et acteurs de terrain : associations, lieux de diffusion, médiathèques, université...
renforcer le nombre de locuteurs	• développer activement l'offre de filières bilingues et immersives, de la maternelle au lycée • renforcer la formation des enseignants • se donner des objectifs chiffrés de nombre d'élèves • demander une autonomie régionale de l'éducation
valoriser l'intérêt économique des pratiques langue et cultures	• faire l'état des lieux de l'existant et des impacts + avoir des objectifs chiffrés • convaincre le milieu économique : communication, aide à la signalétique bilingue (enseigne)

ATELIER 2 : COMPÉTENCES - RESSOURCES

BESOIN	PROPOSITIONS
connaître les ressources et compétences sur le territoire	• Faire le bilan des forces en présence : tissu associatif, collectivités, filières bilingues et immersives... • renforcer la connaissance des collectivités territoriales au sujet de la législation en vigueur : loi Molac, décret de décembre 2021, convention État/Région • demander plus d'autonomie décisionnelle en région sur ces

	compétences
la répartition des charges/ responsabilités	• reconnaître une compétence partagée « langue et cultures » • demande de consultation des acteurs de terrain • accompagnement des enseignants dans la prise de poste • favoriser la mobilité des enseignants bilingues • créer un observatoire d'évaluation des actions menées

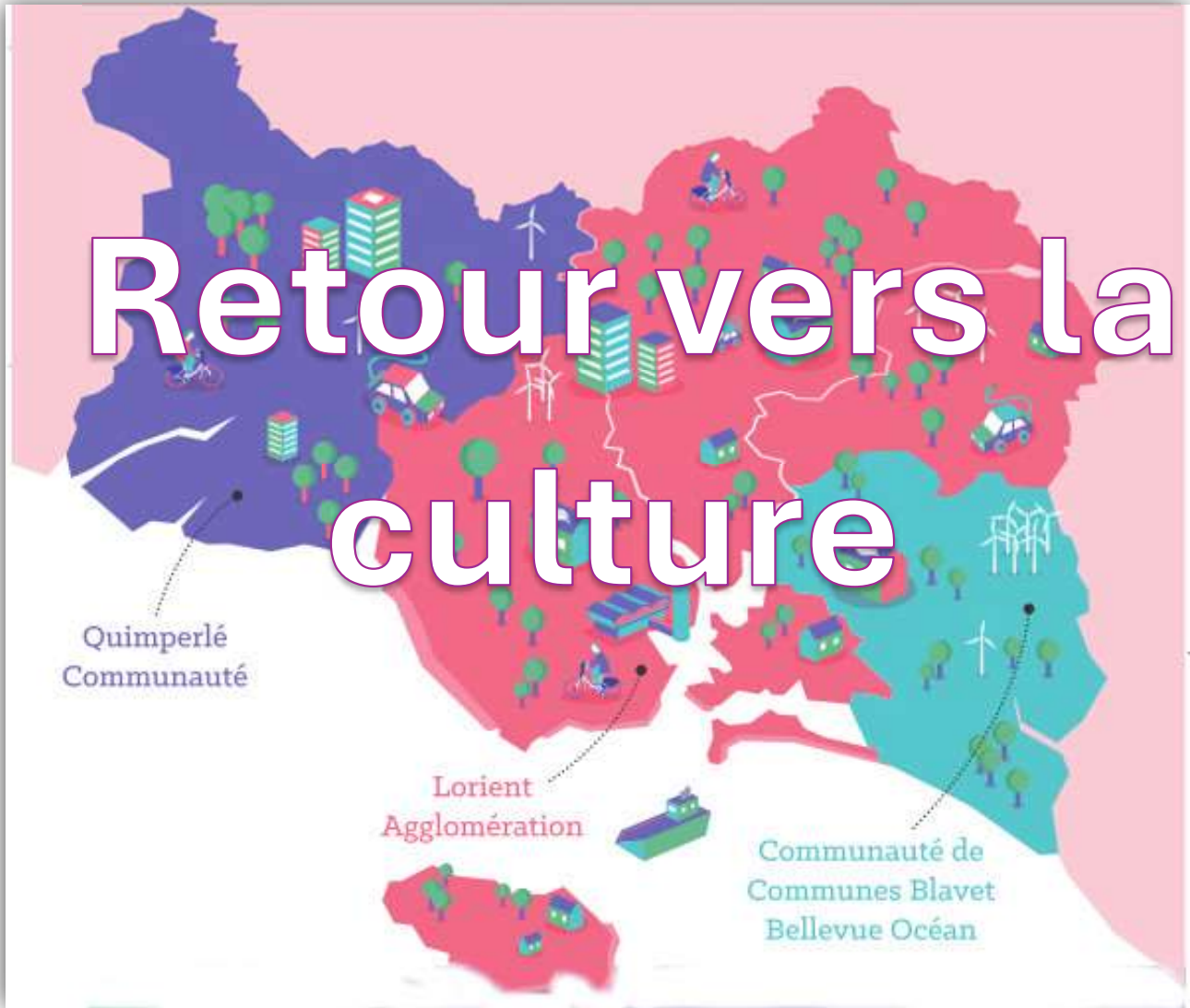
ATELIER 3 : AXES PRINCIPAUX

BESOIN	PROPOSITIONS
Vivre en breton	• Créer du plaisir autour de la pratique de la langue • élaborer un programme concerté : c'est quoi vivre en breton ? • Valoriser la présence du breton dans les offres d'emploi • s'approprier l'histoire et la culture locales • élaborer une éducation nationale bretonne : enseignement du breton, de la matière de Bretagne, de l'histoire régionale en lien avec les acteurs de terrain • prendre en compte l'urgence de transmettre : favoriser le lien intergénérationnel
Coordonner	• Créer des lieux d'échanges : citoyens, associations au-delà du champ langue et culture • renforcer les liens entre associations : langue et cultures et autres, comme le Fil qui a un grand rayonnement • soutenir et impulser le développement des filières immersives et bilingues • coordonner les cours du soir sur le territoire : lisibilité et professionnalisation
Communiquer	• Sensibiliser les élus • systématiser le bilinguisme dans l'espace public • valoriser les motifs économiques de l'apprentissage de la langue et de la culture bretonnes • sensibiliser la société • le rôle du numérique

Prochaines étapes de travail

- Relance du groupe de travail, enrichi de ces Assises (décembre ?)
- Conférence de presse : communication d'éléments issus des Assises pour continuer à **mettre la culture à l'agenda public**
- Transmettre les éléments aux participants, aux élus du territoire (et les rencontrer), participer aux réseaux, groupes de travail sur nos sujets, ou les susciter.

Pour le groupe Culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient,
Nicolas Syz et Robert Posnic, pilotes
07 54 36 94 54
contact@cdpl.bzh



Mot de la présidente

La Culture : Fondement de notre identité et moteur de développement"

En ma qualité de présidente du Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé, je souhaite souligner l'importance fondamentale du rôle de la culture dans notre territoire. La culture va bien au-delà d'un simple divertissement ; elle constitue un pilier de notre identité collective, renforçant les liens sociaux et stimulant le progrès.

Nous sommes pleinement conscients de la richesse et de la diversité de notre patrimoine culturel ainsi que de nos expressions artistiques, des éléments inestimables qui méritent d'être préservés.

Dans cet esprit, nous prôtons une culture accessible à tous, encourageant l'émergence de nouvelles formes d'expression et favorisant l'innovation culturelle. Nous considérons la culture comme un levier de développement économique et social, offrant ainsi des opportunités à l'ensemble des citoyens.

Nous accordons une grande importance à la participation citoyenne dans l'élaboration d'une société plus inclusive et solidaire. C'est pourquoi le Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé s'engage fermement à défendre ces valeurs auprès des décideurs et des acteurs du développement, les encourageant à intégrer pleinement cette dimension culturelle dans leurs stratégies.

Véronique Kourotchikine

Assises de la Culture du Conseil de développement du Pays de Lorient-Quimperlé, un événement annuel d'une importance capitale pour notre territoire.

Assises de la Culture en Pays de Lorient, organisées chaque année par le groupe Culture. Ces rencontres sont une occasion précieuse de se rencontrer, de s'informer et de débattre des enjeux liés à la vie culturelle de notre région, qui englobe Quimperlé Communauté, Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan.

Les deux éditions, la première à Inzinzac-Lochrist (Lorient Agglomération) et la deuxième à la Salle Kernours à Kervignac (Blavet Bellevue Océan communauté), ont été des succès retentissants. La première a réuni 80 personnes représentant diverses entités locales, tandis que la deuxième a attiré 70 participants issus de différents horizons culturels. Ces rencontres ont été caractérisées par un climat d'ouverture et d'échanges fructueux, renforçant ainsi les échanges et les débats autour des thématiques abordées.

Accueil des artistes et soutien en Pays de Lorient

L'atelier sur l'accueil des artistes a réuni 50 participants aux parcours variés, mettant en avant une diversité esthétique riche. Des problématiques telles que le lien entre patrimoine et territoire, la stabilité des structures culturelles et l'intégration des jeunes artistes ont été soulevées, avec des propositions concrètes pour renforcer la coopération entre artistes.

Dans la transition écologique, les artistes et l'éducation populaire sont essentiels pour sensibiliser et agir. Cela passe par l'utilisation de la créativité artistique pour sensibiliser, la proposition de formations accessibles et d'actions spécifiques pour la jeunesse, l'encouragement d'une approche inclusive et participative de l'écologie, ainsi que la réinvention des lieux culturels pour favoriser la participation citoyenne. La Maison Glaz à Gâvres en est un exemple concret, intégrant les enjeux écologiques dans sa programmation pour stimuler des débats engagés.

L'intervention de Ronan Postic de l'Office public de la langue bretonne a souligné l'urgence d'agir pour promouvoir la langue bretonne, avec un objectif partagé de 10 % d'enfants scolarisés en bilingue ou en immersion. Des actions au niveau des communes et des EPCI sont nécessaires pour assurer la pérennité de la langue et de la culture bretonne dans la région.

Le groupe de travail a élaboré un document de propositions pour un schéma communautaire langue et culture bretonne, soulignant ainsi une avancée significative. Laure Le Maréchal a annoncé la mise en concertation de ce projet en 2024 lors des deuxièmes Assises, marquant une avancée importante pour la région.

La création d'un poste de délégué à la langue et à la culture bretonne par le conseil communautaire de Lorient agglomération témoigne de l'engagement concret des autorités locales. De plus, l'adhésion à la charte Ya d'Ar Brezhoneg et la réalisation d'une étude sur l'emploi culturel dans le Pays de Lorient réalisée par d'Audélor représentent des avancées significatives dans la mise en œuvre des propositions émanant de ces assises.

Un impérieux besoin de partage et d'interconnaissance

Les échanges ont révélé un fort désir d'approfondir la connaissance des acteurs culturels locaux, de leurs activités et des ressources disponibles dans la région. Les participants ont clairement exprimé leur volonté de partager et de mieux se connaître, soulignant ainsi la nécessité de développer un outil d'interconnaissance tel qu'un atlas culturel. Ce dernier ne se limiterait pas à dresser un inventaire exhaustif des ressources culturelles existantes, mais viserait également à accroître leur visibilité, à favoriser la collaboration entre elles, et à encourager les échanges et les rencontres entre les différents acteurs.

Pour enrichir cette proposition d'atlas, il serait pertinent d'intégrer l'idée de décroisement. La structure en charge de sa conception pourrait être mandatée pour promouvoir la coopération. Il est primordial que cet atlas soit conçu comme un outil favorisant à la fois l'interconnaissance et une collaboration décroisée.

Une volonté de décroisement

L'importance du décroisement des esthétiques, des lieux culturels et des projets artistiques a été soulignée comme étant cruciale pour favoriser la diversité culturelle locale et créer un environnement culturel dynamique et inclusif. Les participants ont proposé de soutenir activement les initiatives visant à promouvoir la transdisciplinarité et à ouvrir les lieux culturels à cette diversité. L'objectif est de permettre l'émergence de tiers-lieux conviviaux et polyvalents, inspirés des principes des "Droits culturels", pour favoriser la créativité et le lien social.

Une politique d'incitation à la multiplication des lieux de liens et de cultures

Un besoin pressant de salles adaptées aux besoins des artistes, des associations et des écoles a été identifié. Les participants ont donc recommandé de soutenir la création de lieux participatifs tels que des cafés associatifs, ainsi que d'aménager des salles municipales pour les activités culturelles. Ces espaces sont envisagés comme des catalyseurs de créativité et de lien social au sein de la communauté.

La tenue d'Assises intercommunales

Enfin, pour garantir la cohérence et l'efficacité des politiques culturelles, les participants ont recommandé la tenue régulière d'Assises intercommunales. Ces rencontres permettront d'harmoniser les actions, de répondre aux besoins spécifiques de chaque composante du territoire et de renforcer la collaboration entre les différentes structures, publics et collectivités.

En mettant en œuvre ces propositions, les participants aspirent à construire un écosystème culturel dynamique, inclusif et propice à l'épanouissement artistique et intellectuel de tous. Ils espèrent que ces recommandations seront considérées favorablement et qu'une collaboration pour leur concrétisation pourra être envisagée.

Engagement du Conseil de Développement du Pays De Lorient

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient reconnaît l'importance du dialogue avec les élus et les acteurs culturels de la Quimperlé Communauté, ainsi que la nécessité de mieux comprendre la réalité et l'impact du secteur culturel dans la région. Ils envisagent plusieurs mesures pour répondre à ces besoins :

1. **Étude sur les retombées économiques de la culture** : Le Conseil souligne l'importance de réaliser une étude similaire à celle effectuée par Audelor pour le Festival Interceltique, afin de mieux comprendre l'impact économique de la culture dans le Pays de Lorient.
2. **Réalisation d'un Atlas culturel** : Ils proposent la création d'un Atlas pour mettre en valeur la richesse du tissu culturel local, permettant ainsi une meilleure visualisation des ressources culturelles disponibles.
3. **Réactualisation de l'étude d'Audlor de 2015** : Ils reconnaissent l'importance de mettre à jour cette étude pour refléter les évolutions survenues dans le secteur culturel au cours de la dernière décennie, afin de mieux identifier les forces et les faiblesses et de hiérarchiser les priorités d'intervention des collectivités.
4. **Création d'un conseil consultatif à la culture** : Le Conseil suggère la mise en place d'un conseil consultatif à la culture réunissant des élus, des professionnels et des associations, afin de favoriser un dialogue continu et une meilleure coordination entre toutes les parties prenantes du secteur culturel dans la région.

Ces mesures visent à renforcer l'engagement citoyen, la co-construction et la participation démocratique dans le développement culturel du Pays de Lorient.

Recommandations aux élus

Ensemble, nous pouvons poursuivre notre engagement pour enrichir le dynamisme culturel de notre région et construire un avenir où la culture occupe une place centrale dans notre vie collective. Les recommandations spécifiques formulées lors des Assises, telles que la création d'un atlas culturel, le soutien aux artistes locaux, la promotion de la langue et de la culture bretonne, ainsi que la mise en place de lieux de liens et de cultures, peuvent être intégrées dans les politiques culturelles des collectivités locales.

Conclusion

Les Assises de la Culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient-Quimperlé représentent des événements incontournables, offrant un lieu de rencontre, d'information et de débat autour des enjeux culturels qui animent notre région.

Ces rencontres ont permis de mettre en lumière la richesse culturelle de notre territoire et la volonté collective de dynamiser notre communauté.

Les recommandations issues de ces Assises offrent des pistes pour construire un écosystème culturel dynamique, inclusif et propice à l'épanouissement artistique et intellectuel de tous.

Nous espérons que ces propositions seront sérieusement prises en compte par les élus du territoire du Pays de Lorient-Quimperlé afin de concrétiser ces aspirations et de garantir la transmission de notre langue et de notre culture.

En conclusion, ces assises ont mis en lumière la richesse culturelle et la volonté collective de dynamiser le Pays de Lorient. Elles ont souligné l'importance de soutenir les artistes, de renforcer les collaborations interdisciplinaires, et de promouvoir la diversité culturelle tout en préservant le patrimoine breton.

Lieu: TRIO...S, Inzinzac- Lochrist	Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient CDPL	Date : 08.10.2022 Rédacteurs: Jack Maignan, Tifenn Siret, Robert Posnic, Joel Janssen, Nicolas Syz
---------------------------------------	---	---

PROGRAMME

Les (premières) Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient/ Azezoù keodedel ar sevenadur e Bro an Oriant

Sujet 1 :
Artistes en Pays de Lorient : Accueil et soutien
Reconnaissance des artistes, soutien aux jeunes artistes, quelles politiques publiques, pour trouver l’ambition du Pays Lorient dans ce domaine
Pilote Jack Maignan

Sujet 2 :
Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ?
État des lieu synergies pour l’avenir
Pilotes : Tifenn Siret. Robert Posnic
Grands témoins :
- Ronan Postig pour l’Ofis publik Ar Brezhoneg
- Nolwenn Le Crann, Vice Présidente Quimperlé Communauté
- Claudine Perron (Emglev, Kevre Breizh, CESER)

Synthèse des Assises

Le 8 octobre 2022 à Inzinzac-Lochrist ont eu lieu les premières assises de la culture en pays de Lorient organisées par le groupe culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL).
Ce fut un vrai succès.
Le lieu, l'accueil, la convivialité, les témoins, les animateurs, les ateliers ont été excellents. Les gens du Trio's ont été d'un grand secours et particulièrement dévoués.

80 participant(e)s, de nombreuses communes et communautés de communes représentées (élues ou servies), des artistes, des associations et des citoyen(ne)s ont répondu à notre invitation pour partager leurs compétences, expériences, propositions et questionnements.

Sujet 1 :
Artistes en Pays de Lorient : accueil et soutien

Relevé des Idées/force de l’Atelier Accueil des Artistes lors des Premières Assises de la culture du CDPL le 8/10/2022 au Trio’s à Inzinzac.
A noter une diversité importante des 50 participants à cet atelier. L’ensemble des esthétiques sont représentées.
Un certain nombre de questionnements et de problématiques sont posés :

- La place du patrimoine et son lien avec le territoire du Pays de Lorient ?
- La cohérence des enseignements artistiques ?
- Quel réseau pour la lecture publique ?
- Les complémentarités entre les salles de diffusion du Spectacle vivant ?

• Combien d'emplois culturels directs, indirects ou induits dans le Pays de Lorient ? • Quel est le poids du secteur culturel en terme d'économie et de retombées économiques ? Une caractéristique du pays de Lorient réside dans le souhait de travailler ensemble même s'il y a une grande diversité des acteurs et une interculturalité forte, La question de la pérennité des structures culturelles avec un subventionnement en baisse se pose pour l'ensemble du secteur mais est davantage sensible pour les Arts visuels, car le régime de l'intermittence n'existe pas. Les jeunes artistes ont du mal à s'implanter dans le Pays de Lorient, comment favoriser leur venue ? Plusieurs idées émergent : ateliers d'artistes, ateliers logements, des contrats spécifiques par des bailleurs sociaux comme cela existe depuis 30 ans à Rennes. Les jeunes artistes ne sont cependant pas cloisonnés, ils sont en général plus dans l'interdisciplinarité, exemple Ateliers du Bout du Monde. Par ailleurs il existe déjà quelques structures de coopération culturelle au pays de Lorient mais aucune pour la danse par exemple. La solidarité joue et il existe une dialectique forte entre artistes installés et jeunes arrivants... La prise en compte du contexte est important pour les jeunes artistes, notamment à propos de l'environnement qui précède la création artistique, qu'est-ce que « l'avant création » ? Des contractualisations existent déjà avec l'État et des Communes comme l'exemple réussie de la capsule artistique à Locmiquelic, par CAMP, campements artistiques sur 3 ans. Si l'état d'esprit semble favorable aux projets culturels dans le pays de Lorient..il convient de mieux afficher de manière résolue une politique communautaire pour favoriser les financements des collectivités, mais surtout de l'État, Région, Europe... Des essais et expérimentations existent à Plouay, Larmor- Plage ou Port Louis, par exemple, mais peu de moyens humains et d'appuis logistiques au niveau de l'agglomération. Pour les pratiques amateurs se pose la question de quel accès aux salles ? Pour répondre, on peut s'inspirer d'un exemple à Paris : la MPAA, établissement culturel de la Ville de Paris, qui a pour mission de soutenir, développer et favoriser les pratiques artistiques en amateur de tous les parisiens... Pour favoriser la continuité, comment attirer les jeunes des Conservatoires vers des « pratiques amateurs » à continuer au sein d'ensemble ou d'association constituée ? Un débat est posé sur l'économie circulaire et les pratiques artistiques... Cette question est à prolonger. Peut être un thème d'un prochain travail en assises ? Une étude est en cours et bientôt terminée sur les retombées économiques des festivals... La prise en compte des Musiques Actuelles et d'Hydrophone par l'Agglomération est intéressante car son intervention repose sur l'ensemble du territoire. Cela a du sens et répond aux questions d'aujourd'hui. Il existe une vraie cohérence entre l'associatif, le subventionné et le professionnel, Le dialogue amateur / professionnel devrait s'enrichir, Il est regretté que la compétence culturelle ne soit pas pris en compte à l'agglomération de Lorient contrairement à la Communauté de Communes de Quimperlé mais certains estiment qu'on peut avancer sans cela, le travail de ce matin le prouve. Il est rappelé que certaines fois le Fait précède le Droit. En conclusion, les participants rappellent que le Pays de Lorient est attractif, qu'une richesse culturelle y existe qui ne demande qu'à s'exprimer. Des jeunes artistes y arrivent, ils sollicitent quelques fois des services un peu en « consommateurs », il convient de mieux les fédérer et les rendre acteurs de leur territoire. Sujet 2 : Quelle politique langue et culture bretonne pour le pays de Lorient ? Résumé général L'état des lieux fait par Ronan Postig (Office public de la langue bretonne) à propos de la langue bretonne était concis et parlant : urgence, avancées, marge de progression et possibilités d'actions au niveau des communes et EPCI (l'échelon le plus pertinent sans doute). Un objectif clair fait le consensus des acteurs, jusqu'à la Région Bretagne : 10 % des enfants scolarisés en bilingue ou en immersif. Tous les territoires qui souhaitent participer à ce que langue bretonne existe encore demain devraient mettre en œuvre une politique le permettant.

Nolwenn le Crann a présenté les réalisations du pays de Quimperlé : formation des agents et élus, personnes dédiées (agents et élus), travail dans la durée. Le nombre d'enfants mis en relation avec la langue bretonne atteint 10%... quand il n'est encore que de 1% dans la zone BBO. Nolwenn précise que cette politique est le fruit d'un contexte local. Elle rajoute que ce choix politique demande un engagement constant, il est indispensable de veiller à l'application, de mettre en place un suivi. Un autre point important : travailler de façon collective avec les élu(e)s de tous bords politiques. Les politiques linguistiques sont des URGENCES qui doivent faire dépasser les clivages partidaires.

Emglev Bro an Oriant pèse 5000 adhérent(e)s et regroupe 64 associations. Une force qui fait vivre la culture et peut agir auprès des candidats aux élections et après des élu(e)s. L'action d'Emglev pourrait être renforcée grâce à une Ti ar vro (Maison de Pays).

Tifenn Siret a animé l'atelier 2 et sollicité une réflexion collective qui a abouti à la rédaction de quelques propositions. En sont ressortis quelques points notables: La langue bretonne doit être vue et entendue (ex transports publics, Fil...), les cours pour adultes doivent être proposés plus largement, des formations pour les élus et agents doivent être favorisées... L'université doit proposer des cours et diplômes de langue bretonne. Il faut penser aux besoins d'enseignants bilingues pour un avenir très proche. Il faut montrer l'intérêt économique et bien sûr culturel de la langue bretonne et du bilinguisme...il faut associer langue bretonne et plaisir ainsi que sortir de l'image des "ploucs ou militants".

Il a été exprimé que la notion de culture bretonne inscrite dans une case étiquetée était réductrice et constitue un frein. La culture en Bretagne (brittophone ou pas), les activités culturelles ou sportives en breton, le bilinguisme comme situation normale et positive sont des pistes de réflexion.

En plénière les synthèses, le dialogue avec la salle ont montré la nécessité d'une suite qui donnerait notamment plus de place aux artistes (brittophones ou pas) qu'il faudrait mieux convaincre de s'investir.

Contexte et propositions des ateliers

PROPOS LIMINAIRES

Bilan des grands témoins : OPAB + Quimperlé Communauté + Emglev Bro an Oriant

Contexte général :

- 69 % des locuteurs ont plus de 60 ans
- forte demande sur le maintien de la langue (cf étude de la Région en 2018) à plus de 75 % de réponse positive
- objectifs chiffrés : 30 000 enfants scolarisés en bilingue en 2027

Efficacité des dispositifs :

- échelle des EPCI
- avoir des référents élus et agents dédiés à la question
- formaliser un groupe de travail dédié
- les axes de développement : à définir

ENSEIGNEMENT, VISIBILITÉ, NUMÉRIQUE (selon l'OPAB)

SIGNALÉTIQUE, FORMATION ÉLUS/AGENTS, PETITE ENFANCE ET LOISIRS en complément (selon les choix de Quimperlé Communauté)

Pays de Lorient :

- 18 000 locuteurs
- retard sur les propositions d'enseignement (moins de 5%) à l'instar de la CBBO (1%), prendre exemple sur Quimperlé (10%) et le Pays Basque (48%)
- objectifs : ouvrir de nouvelles écoles, proposer une licence de breton à Lorient, renforcer le réseau crèche et centre de loisirs en breton.
- Emglev Bro an Oriant : 64 associations, 5 000 personnes. Nécessité d'une Ti ar Vro (maison de pays)

identifiée

- être présent et continuer à interroger les collectivités sur leurs pratiques et politiques en la matière

ATELIER 1 : OBJECTIFS - PENSER BILINGUE

BESOIN	PROPOSITIONS
faire voir et entendre le breton	• accentuer la stratégie de signalétique : transports, rues, hameaux, communication papier et numérique (exemple : bulletin municipal) de manière systématique • assumer le bilinguisme dans l'espace public : communication, automatiser le bilinguisme dans la réflexion • recruter un agent à l'échelle de l'Agglomération, en capacité de faire le lien avec les communes • animer une commission élargie en lien avec les citoyens et acteurs de terrain : associations, lieux de diffusion, médiathèques, université...
renforcer le nombre de locuteurs	• développer activement l'offre de filières bilingues et immersives, de la maternelle au lycée • renforcer la formation des enseignants • se donner des objectifs chiffrés de nombre d'élèves • demander une autonomie régionale de l'éducation
valoriser l'intérêt économique des pratiques langue et cultures	• faire l'état des lieux de l'existant et des impacts + avoir des objectifs chiffrés • convaincre le milieu économique : communication, aide à la signalétique bilingue (enseigne)

ATELIER 2 : COMPÉTENCES – RESSOURCES

BESOIN	PROPOSITIONS
connaître les ressources et compétences sur le territoire	• Faire le bilan des forces en présence : tissu associatif, collectivités, filières bilingues et immersives... • renforcer la connaissance des collectivités territoriales au sujet de la législation en vigueur : loi Molac, décret de décembre 2021, convention État/Région • demander plus d'autonomie décisionnelle en région sur ces compétences
la répartition des charges/ responsabilités	• reconnaître une compétence partagée « langue et cultures » • demande de consultation des acteurs de terrain • accompagnement des enseignants dans la prise de poste • favoriser la mobilité des enseignants bilingues • créer un observatoire d'évaluation des actions menées

ATELIER 3 : AXES PRINCIPAUX

BESOIN	PROPOSITIONS
Vivre en breton	• Créer du plaisir autour de la pratique de la langue • élaborer un programme concerté : c'est quoi vivre en breton ? • Valoriser la présence du breton dans les offres d'emploi • s'approprier l'histoire et la culture locales • élaborer une éducation nationale bretonne : enseignement du breton, de la matière de Bretagne, de l'histoire régionale en lien avec les acteurs de terrain • prendre en compte l'urgence de transmettre : favoriser le lien

	intergénérationnel
Coordonner	• Créer des lieux d'échanges : citoyens, associations au- delà du champ langue et culture • renforcer les liens entre associations : langue et cultures et autres, comme le Fil qui a un grand rayonnement • soutenir et impulser le développement des filières immersives et bilingues • coordonner les cours du soir sur le territoire : lisibilité et professionnalisation
Communiquer	• Sensibiliser les élus • systématiser le bilinguisme dans l'espace public • valoriser les motifs économiques de l'apprentissage de la langue et de la culture bretonnes • sensibiliser la société • le rôle du numérique
Prochaines étapes de travail - Relance du groupe de travail, enrichi de ces Assises (décembre ?) - Conférence de presse : communication d'éléments issus des Assises pour continuer à mettre la culture à l'agenda public - Transmettre les éléments aux participants, aux élus du territoire (et les rencontrer), participer aux réseaux, groupes de travail sur nos sujets, ou les susciter.	



LA SYNTHÈSE

LES ASSISES CITOYENNES DE LA CULTURE #2

DU PAYS DE LORIENT

AZEZOÙ KEODEDEL AR SEVENADUR E BRO AN ORIENT



Le samedi 18 novembre 2023, à la salle polyvalente Kernours à Kervignac a eu la deuxième édition des Assises Citoyennes de la Culture du Pays de Lorient, organisée par la commission culture du Conseil de Développement du Pays de Lorient.

On vous fait la synthèse.



Conception ©Association TI BAROUF pour le CDPL - Alicia PODER et Audrey BOULOGNE



CONTACT@CDPL.BZH
@CDPLORIENT
WWW.CDPL.BZH



LE TERRITOIRE

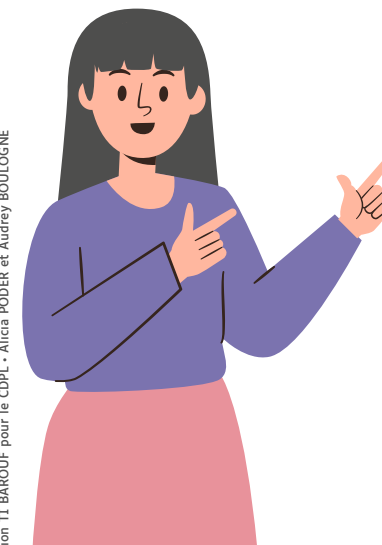
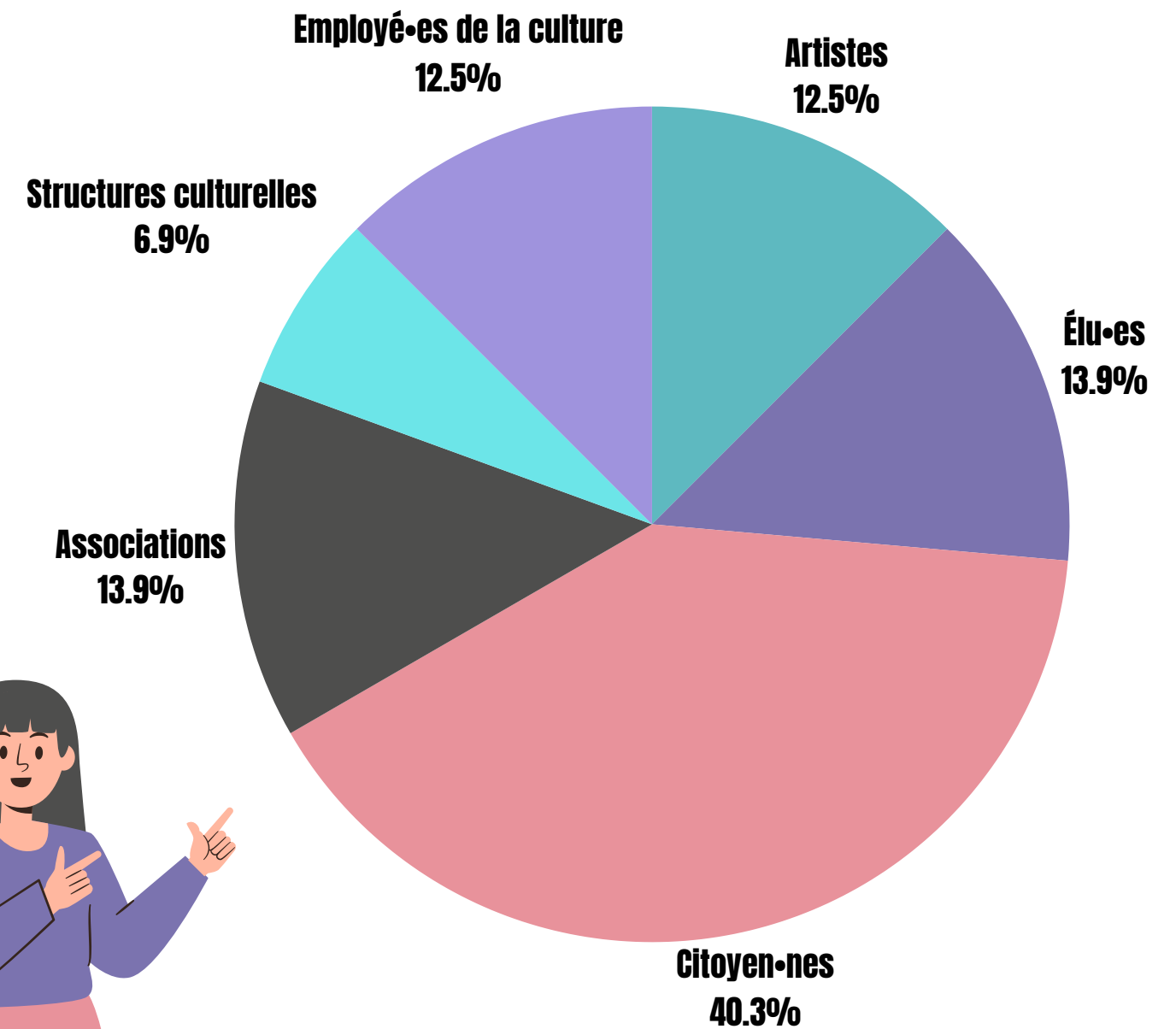
Le Pays de Lorient réunit l'énergie et la créativité de 46 communes de Quimperlé Communauté, de Lorient Agglomération et de la Communauté de Communes de Bellevue Blavet Océan.

Lors des Assises Citoyennes de la Culture du Pays de Lorient #2, nous avons invité les participants à placer une gommette sur la carte de la région afin de déterminer leur provenance. Bien que la plupart des participants soient originaires de Lorient et des communes environnantes, nous avons également noté la présence de personnes venant des confins du pays de Lorient. À l'avenir, nous aspirons à atteindre un public encore plus large et diversifié.



LA TYPOLOGIE

Vous avez été 73 personnes à assister à cette deuxième édition des Assises Citoyennes de la Culture du Pays de Lorient. Nous vous avons demandé de vous identifier dans votre secteur d'activités. Pour cela, nous avons élaboré le diagramme ci-dessous, représentant la répartition des participants selon leur secteur d'activités. Cette démarche est essentielle pour mieux comprendre notre auditoire, ses besoins et ses attentes, ce qui nous permettra d'adapter au mieux nos futures assises pour répondre aux diverses aspirations de notre communauté culturelle.



LES RÉFLEXIONS

En s'emparant du sujet des "Lieux de liens et de culture" sur le territoire couvert par le Conseil de Développement du Pays de Lorient et en s'interrogeant notamment sur la place et le rôle de ces structures comme acteurs d'une coopération culturelle territoriale, les participant-e-s à ces secondes assises citoyennes ont finalement orienté leurs réflexions autour d'une question plus transversale :

LES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ DES ASPIRATIONS ET DES RESSOURCES CULTURELLES DU TERRITOIRE

Cinq thématiques ont nourri les débats :

LA CIRCULATION DES ŒUVRES ET DES ARTISTES

Comment favoriser la présence artistique, valoriser les artistes et les œuvres et permettre leur circulation sur le territoire ? Quels espaces de travail pour la création, la diffusion, la médiation et avec quels moyens spatiaux, techniques, humains, financiers... ?

LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE COOPÉRATIF ET TRANSVERSAL

Comment favoriser le décloisonnement, la transversalité, les coopérations entre acteurs culturels et artistiques, élus, collectivités, partenaires et structures d'autres secteurs (éducation, agriculture, urbanisme, santé, social, sport, insertion, artisanat, aménagement local...) ?

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN MATIÈRE CULTURELLE

Comment favoriser la participation de toutes les personnes au projet culturel territorial et comment permettre leur accueil et leur implication dans le respect de leurs diversités ? Sous quelle(s) forme(s) ? À travers quelles dynamiques d'animation et de gouvernance ? Comment travailler à l'ouverture des lieux au plus grand nombre ?

LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES

Comment favoriser l'implication des acteurs culturels en matière de transition écologique et sociale ? Quels sont leurs rôles et missions ? Comment mieux sensibiliser, impliquer, faire évoluer les savoirs pour répondre aux enjeux à venir ?

LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL - LA CULTURE BRETONNE

Comment favoriser la préservation et le développement du Patrimoine Culturel Immatériel. Comment donner de la visibilité à la langue et à la culture bretonne pour qu'elle irrigue le territoire ?

LA SYNTHÈSE

Au terme d'échanges riches et fructueux, après que les participant-e-s aient réaffirmé la place primordiale et centrale des artistes et insisté sur la nécessaire prise en compte des questions relevant de la transition écologique, qui ont été deux constantes sous-tendant l'ensemble des réflexions, il ressort en synthèse

UN IMPÉRIEUX BESOIN DE PARTAGE ET D'INTERCONNAISSANCE

Les participant-e-s ont exprimé leur souhait d'organiser à l'échelle du territoire un dispositif de meilleure connaissance des acteurs (artistes, structures...), des activités (création, diffusion, éducation artistique, formation...) et des ressources (artistiques, techniques, administratives, éducatives...). La création d'un annuaire permettrait de répondre à ce souhait en établissant un état des lieux des forces en présence, d'assurer leur visibilité, de travailler leur complémentarité et de stimuler échanges et rencontres.



NOTA : À l'occasion des assises, une présentation de l'enquête réalisée par AUDELOR sur les emplois culturels sur la zone Lorient-Quimperlé a été faite. Les participant-e-s l'ont trouvée riche de données sociales sur leur secteur d'activité, à tel point qu'il a été unanimement jugé nécessaire de la compléter afin de l'élargir au secteur socio-culturel et aux métiers de la médiation, exclus de cette première approche et pourtant parties intégrantes de l'action culturelle. Ce travail est perçu comme un préalable indispensable à la connaissance du champ culturel sur le territoire.

LA SYNTHÈSE



UNE VOLONTÉ DE DÉCLOISONNEMENT

Il s'agit de développer et soutenir toutes les initiatives favorables au décloisonnement des esthétiques, des équipements (lieux institutionnels, lieux de l'émergence, lieux socio-culturels...), des projets (institutionnels, associatifs, citoyens...) et des publics (enfance, jeunesse, personnes en difficultés sociales...). Il a plus particulièrement été question d'inciter à la transdisciplinarité, d'encourager l'ouverture des lieux culturels existants à l'expression de la diversité culturelle du territoire et d'accompagner l'émergence de lieux ouverts, polyvalents, conviviaux, de type tiers-lieux. Ces réflexions se sont également inspirées des "Droits culturels" auxquels il a souvent été fait référence.

LE SOUHAIT D'UNE POLITIQUE TERRITORIALE AMBITIEUSE ET COORDONNÉE

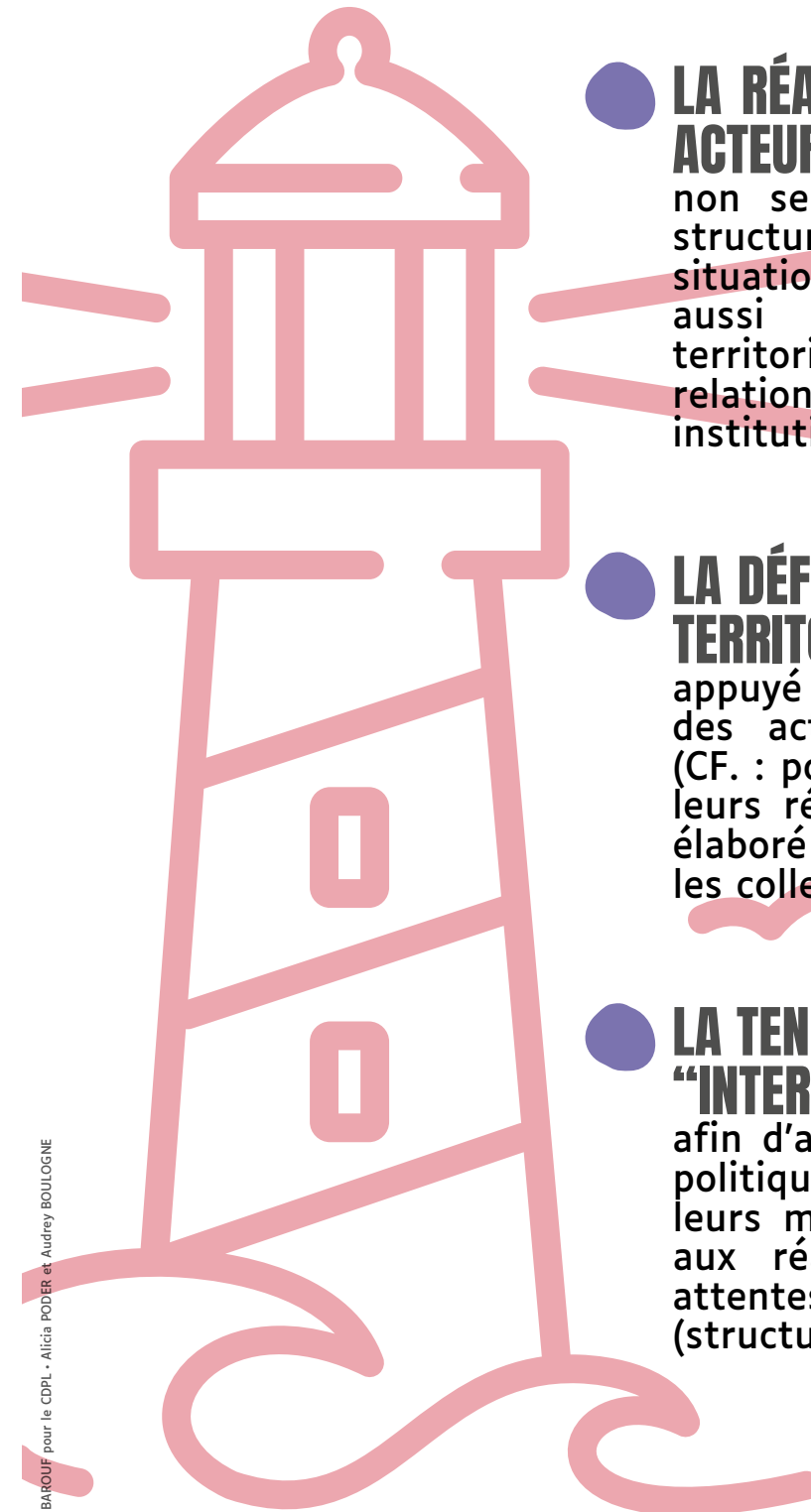
En s'appuyant sur des diagnostics locaux (sociaux, disciplinaires, bilans ressources/compétences, publics...) l'enjeu serait d'élaborer un schéma de développement culturel conçu à l'échelle du territoire dans son ensemble. Ce schéma servirait de base à la conduite de politiques publiques concertées entre les différents acteurs (EPCI, collectivités, institutions, professionnels, publics...), permettrait l'adéquation des moyens (humains, budgétaires, techniques...) aux projets, organiserait leur mise en œuvre et permettrait de conduire des politiques communautaires incitatives, structurantes et mutualisées (appels à projets, axes de développements prioritaires...).

NOTA : Une intervention de Laure MARECHAL, conseillère communautaire du Pays de Lorient, déléguée en charge de la langue et de la culture bretonne, est venue compléter et enrichir les débats. Débats aux cours desquels les participant.e.s ont souhaité que culture et langue bretonne puissent irriguer le territoire. Pour cela, ils et elles revendiquent une culture bretonne vivante, non-figée, qui poursuive son évolution, notamment en facilitant l'apprentissage de la langue bretonne pour les plus jeunes.



LES PERSPECTIVES

Mettre en perspectives des échanges aussi variés que riches de propositions reste complexe. Néanmoins, de l'ensemble des interventions, les trois points suivants sont à dégager comme ayant été prépondérants, constitués des axes de convergences et comme devant orienter les travaux à conduire :



LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LES ACTEURS LOCAUX,

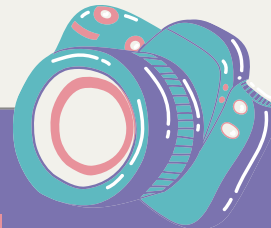
non seulement dans un souci d'analyse structurelle (domaines d'interventions, situations socio-économiques...), mais aussi en termes de dynamiques territoriales (interactions, réseaux, relations aux publics, relations institutionnelles...).

LA DÉFINITION D'UN SCHÉMA CULTUREL TERRITORIAL,

appuyé sur des éléments de connaissance des acteurs locaux clairs et objectivés (CF. : point précédent), prenant en compte leurs réalités, les attentes des publics et élaboré dans une concertation étroite avec les collectivités locales.

LA TENUE D'ASSISES DE LA CULTURE EN "INTER-INTERCOMMUNALITÉS"

afin d'aboutir sinon à une unification des politiques culturelles locales, au moins à leurs mises en cohérences pour répondre aux réalités du territoire ainsi qu'aux attentes et besoins de ses composantes (structures, publics, collectivités).



**LA COMMISSION
'CULTURE' DU CPDL**



UFISC

ASSISES CITOYENNES DE LA CULTURE EN PAYS DE LORIENT

*Salle polyvalente Kernours, Kervignac
Samedi 18 novembre - de 8h30 à 13h*

Les lieux de liens et de cultures

SYNTHÈSE

Rappel de la thématique générale :

Un outil de développement culturel, un espace d'épanouissement, un projet de territoire... Tiers-Lieux, friches, lieux hybrides ou intermédiaires, cafés associatifs... Ces lieux sont un peu indéfinissables, on les reconnaît pourtant, on en connaît tous un quelque part... Ce sont de nouveaux territoires de l'art, de la culture, du lien... Rencontrons-nous pour en parler, réfléchissons ensemble à quels lieux pour la culture en Pays de Lorient demain. Quels lieux pour quel(s) projet(s), quel sens pour la population du territoire ?

Rappel du déroulé :

9h >>> Introduction : prise de parole institutionnelle et éléments de contexte et d'enjeux autour des lieux hybrides

9h30 >>> Interconnaissance : les aspirations et ressources culturelles du territoire

10h40 >>> Word café / production collective : répondre aux enjeux de diversité des aspirations et ressources culturelles du territoire

11h25 >>> intervention Mme Lemaréchal : les suites du chantier autour de la langue et de la culture bretonne.

11h45 >>> restitutions du word café et propos conclusif

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, structure depuis laquelle parle Grégoire Pateau pour porter on propos introductif, réunit seize organisations professionnelles du champ des arts et de la culture, soit plus de 2500 structures sur les territoires se réclamant de l'économie sociale et solidaire. Elles se réunissent autour du Manifeste pour une autre économie de

UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
c/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels – 221 rue de Belleville – 75019 Paris - 01 42 49 53 64
contact@ufisc.org - www.ufisc.org - Siret 488 850 439 00024 - APE 9412Z

l'art et de la culture¹, qui défend les principes de diversité culturelle et de droits culturels, de coopération et d'économie solidaire, et de coconstruction citoyenne de l'intérêt général. Ces différents travaux l'ont conduit à déployer début 2022 une démarche d'appui aux projets culturels de territoires (PCT) ruraux² mais également à travailler et mettre en lumière les enjeux relatifs aux droits culturels des personnes³ ou encore à défendre les modèles de lieux intermédiaires et indépendants (LII), notamment à travers son implication au sein de la Coordination Nationale des LII⁴. Ces trois thématiques, PCT, LII et droits culturels sont intimement liés et résonnent particulièrement avec la thématique des Assises.

En effet, l'UFISC prône un modèle de Lieux Intermédiaire et Indépendants tels une famille d'acteur·rices culturel·les dont la spécificité est de défendre un ancrage sur leur territoire et de porter une attention particulière à la participation des habitant·es (les artistes étant aussi des habitant·es). Ces lieux accompagnent également la professionnalisation des artistes par la mutualisation des moyens de production, de lieux, de compétences et des dynamiques de réseaux. Issus d'une démarche ascendante, d'initiative citoyenne, leurs liens axu territoires orientent leurs activités. La participation citoyenne s'entend ici au sens des droits culturels : toute personne est reconnue comme porteuse de culture, donc de savoir et de savoir-faire et est à ce titre légitime et a le droit de participer à la vie culturelle de son territoire, soit en prenant part à une activité, soit en contribuant au projet auquel elle participe, mais aussi en bénéficiant d'une part du projet : sa participation lui permet de s'émanciper, de développer son pouvoir d'agir.

À ce titre, les LII peuvent être considérés comme appartenant à la grande famille des Tiers-lieux en y intégrant une composante artistique et culturelle. Attention néanmoins à garder à l'esprit que la notion de « tiers-lieux » constitue aujourd'hui en quelque sorte un « mot valise ». Certains sont liés à l'alimentation, à l'apprentissage, à la thématique de la mer, de la santé, ou sont de simples espaces de coworking (nommés jusqu'alors « bureau partagé »). De nombreux projets se définissent comme tiers-lieux par « mode » mais offrent un type de service qui existait déjà auparavant, qui a parfois disparu – ou « changé de mains » - du fait de l'abandon de certaines politiques ou services publics. Et qui ils ne sont pas toujours issus d'initiatives citoyennes. Or quand un tel type de lieu développe des activités non-rentables, à l'instar de la culture, mais qui peuvent également être relatives à la santé ou l'éducation, il peine souvent à trouver un modèle économique viable. Il s'agit pourtant de déployer un service d'intérêt général, qui fabrique du lien social. Les collectivités doivent ainsi conscientiser et prendre en compte ces enjeux dans leurs choix de politiques publiques et de modalités de soutien.

Ainsi, l'urbanisme transitoire peut constituer une expérience intéressante, mais également parfois vouée à l'échec, quand les modalités de pérennisation des projets ne sont pas anticipées. Des personnes, des projets, peuvent ainsi se retrouver en quelque sorte « instrumentalisés », car ayant investi temps, énergie, voire économie, sur un temps long et se retrouvant « éjectés » d'un espace du jour au lendemain. De même, les soutiens publics émanant de petites collectivités et/ou encore de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (par exemple les « Fabriques de territoire »)⁵, qui ont une durée de financement limitée (3 ans dans le cas des Fabriques de territoires) constituent des opportunités intéressantes – indispensables même – mais ne permettent que le lancement d'un projet, pas sa pérennisation. Apporter son soutien à de telles initiatives nécessite de se projeter sur le

temps long et de réfléchir correctement aux modalités partenariales, à l'accompagnement et au bon équilibre entre initiatives privées non-lucratives et soutiens publics, pour permettre une stabilisation à long termes des projets (recours, par exemple, à un bail emphytéotique⁶).

De même, l'émergence de tels lieux ne saurait être pensée de manière décorrelée d'une approche plus globale de projet culturel de territoire. Ils sont par exemples complémentaires des formes d'itinérance de proximité, à travers laquelle des acteur·rices font circuler et « infusent » une pratique artistique et culturelle sur leur territoire local (en général à une échelle intercommunale) à travers des spectacles, festivals, expositions, performances, lectures, ateliers, rencontres, accueil d'artistes et créations in situ impliquant habitant·e·s et structures partenaires et s'adaptant à la réalité et au contexte d'une commune à l'autre. Ils doivent s'inscrire dans une approche où la culture est considérée comme un vecteur d'habitabilité des territoires et donc pensée de manière intégrée, et par conséquent transversale. La culture doit être perçue comme levier du lien social, levier de vivre ensemble et d'émancipation des personnes, mais également levier pour penser d'autres rapports au monde et de nouvelles manière de faire orientées par les transitions nécessaires, tant écologiques que sociales et démocratiques.

En conclusion, ce « moment tiers-lieux » que nous vivons aujourd'hui peut donc autant constituer une opportunité qu'un « feu de paille » voire un danger pour la préservation de la diversité des initiatives, notamment de l'économie sociale et solidaire, s'il n'est pas saisi de manière croisée avec ces enjeux plus larges.

Ces lieux de liens et de culture doivent pouvoir accueillir et créer du « commun », grâce au collectif et aux ressources culturelles territoriales, mais également du « chacun » à travers la singularité culturelle propre à chaque individu susceptible de les fréquenter. Ils constituent donc à la fois des espaces-temps-gens (un lieu, des actions et des personnes) et des espaces tangents, qui invitent au « pas de côté » et à l'exploration de nouvelles manières de coopérer et de faire collectif.

I. ATELIER PARTICIPATIF : besoins, aspirations et ressources culturel·les en Pays de Lorient

Introduction :

En petits groupes, les participant·es aux assises de la culture en Pays de Lorient étaient convié·es à s'exprimer sur leurs aspirations et leurs ressources culturelles en répondant collectivement aux deux questions suivantes :

> Quels sont mes besoins et mes aspirations culturel·les (au sens large !) ?

Pour mes pratiques : artistiques et culturelles, de spectateur, de langues, sportives, associatives, hobbies... Mais aussi mes valeurs, mes engagements, mes désirs de changer le monde...

> Quels sont mes ressources culturelles ?

Ce que je peux apporter, proposer, comment je peux contribuer au territoire, d'un point de vue culturel (au sens large !).

1. Besoins et aspirations culturel·les en Pays de Lorient...

... En termes de politiques publiques

Il ressort des ateliers le besoin d'identifier et de lister les lieux de culture et tiers-lieux déjà existants sur le territoire, afin de trouver le bon équilibre entre diversification des équipements et multiplicité concurrentielle et entre diversification de l'offre culturelle et spécialisation des salles. Plus globalement les participant·es invitent les pouvoirs publics locaux à une meilleure identification et connaissance des acteur·rices culturel·les du territoire et leurs réseaux formels et informels. Ce renforcement des logiques d'identification permettrait une définition des politiques culturelles efficace pour une meilleure coordination des acteur·rices et de leurs projets comme une meilleure coordination entre les équipements culturels du territoire. L'objectif principal est de définir et afficher une politique culturelle d'agglomération en Pays de Lorient (le Pays Quimperlé est cité en exemple). L'envie est notamment exprimée de développer des événements intercommunaux fédérateurs et thématiques qui pourraient permettre des saisons partagées, et de sortir ainsi d'une vision communale de la culture. En ce sens, les participant·es suggèrent de renforcer la mise en réseau tant des élu·es à la culture que des agent·es des collectivités (notamment celles et ceux en responsabilité de la culture et la langue bretonne). Enfin, la problématique des mobilités est évoquée, en particulier l'inadéquation des transports en commun pour se rendre dans les différents lieux de culture du territoire.

... En termes de pratiques

Sur ce point, les expressions sont à la revendication de lieux et d'actions renforçant la diversité des pratiques, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, qu'elles concernent la création ou la diffusion. Les acteur·rices sont notamment en demande de lieux mutualisés de travail, résidence, de création artistique, de rencontres et de collaborations entre artistes et/ou entre collectifs associatifs. Certains manques concernant des champs disciplinaires spécifiques sont néanmoins évoqués en particulier :

- Un manque d'espaces pour organiser des concerts et des résidences musicales ;
- Un manque de lieux de création, de production et de diffusion (expositions) pour les artistes plasticiens ;
- Le manque d'un lieu d'interconnaissance et de visibilité de la langue et de la culture bretonne, proposant des bureaux, des espaces de travail et de diffusion, du logement, de l'information... Une « maison de la culture » telle que l'on peut en trouver à Quimper ou à Brest (*ndlr - le projet de « Ty ar Vro » devrait répondre à ces aspirations*) ;
- Un manque d'équipements adaptés à la danse, notamment à la pratique du Fest-Noz.

Enfin, les participant·es pointent le manque d'espaces de représentation scéniques pour les artistes semi-professionnels et amateurs.

... En termes d'accès (financier, administratif...)

Une première revendication consiste en l'accessibilité de lieux polyvalent aux associations du territoire, avec des tarifs adaptés à leurs réalités économiques et des démarches administratives simplifiées, adaptées à leurs réalités en termes de moyens humains (petites équipes, bénévolat...). Un accès facilité, voire gratuit, à des équipements permettant aux artistes du territoire de se produire de manière rémunérée est demandé. Les associations revendiquent également un meilleur accès à des subventions (de fonctionnement, pas seulement au projet), notamment de la part des collectivités du

territoire et un soutien à l'emploi associatif (aides à l'emploi pérenne) et artistique (aides au cachet), dans une relation sereine, de confiance... Un soutien financier pourrait également s'appuyer sur les possibilités du territoire en termes de fondations ou de fonds de dotation, qu'il reste à identifier. Enfin, les associations pourraient être mieux accompagnées en termes de mutualisations de moyens (en envisageant des salarié·es commun·es inter-structures... ?).

Les lieux alternatifs ne sont pas oubliés et certain·es rappellent leur existence et la nécessité de les soutenir, notamment à travers l'accès à du foncier à prix modéré ou encore des Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT).

... En termes de valeurs

Les valeurs exprimées et défendues par les participant·es aux Assises sont nombreuses, variées et semblent constituer un axe important des réflexions portées. Ils et elles sont en attente de lieux inclusifs, intergénérationnels et vecteurs de mixité sociale, accessibles toute l'année et essaimés sur le territoire. La rencontre de l'autre est au cœur du propos : à travers l'échange, le partage, le vivre-ensemble, la convivialité... Des lieux d'expression et de partage culturel, au sens le plus large, qui portent au cœur de leur projet la promotion des droits culturels des personnes et la prise en compte de l'art et de la culture comme vecteurs de dignité. Des lieux qui favorisent la rencontre des altérités et de la diversité culturelle, afin de permettre à chacun·e, d'abord de l'accepter, puis de la défendre. La valorisation et la défense des « biens communs » sont également abordées, en particulier la préconisation de développer des lieux « open source » en termes de pratiques numériques.

La pratique associative et le bénévolat sont valorisés au sein des échanges, ainsi que les valeurs de l'éducation populaire, notamment comme solutions participant de la prise en compte des enjeux de société actuels. Le souhait est exprimé de redonner de la capacité à agir aux habitant·es et à la jeunesse en particulier. La prise en compte – et notamment l'accompagnement des jeunes générations autour - des questions queer et LGBT est citée en exemple. La question des transitions écologiques occupe en particulier une place centrale dans les échanges. Permettre l'expérience d'une nature préservée, faire bouger les lignes pour défendre des pratiques écologiques et respectueuses du climat, en créant des alliances nouvelles, en s'appuyant sur l'action culturelle (le théâtre, par exemple), en revendiquant plus de sobriété techniques, en protégeant et valorisant le patrimoine du territoire (des mégalithes aux fontaines et lavoirs), sont autant de postures défendues lors de ces Assises.

La convivialité semble constituer un liant essentiel à l'ensemble de ces valeurs exprimées. Il s'agit ainsi de ne pas oublier et de permettre de vivre la dimension festive des moments culturels, notamment dans la manière de penser la conception des lieux.

Pour les participant·es, les pratiques artistiques et culturelles permettent de créer du lien social. Au sein de lieux, mais également en infusant sur le territoire à travers les pratiques de l'itinérance. Et les possibilités sont démultipliées en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels.

En illustration de toutes ces valeurs défendues, une participante exprime le souhait de « faire du Pays de Lorient un territoire du sensible et du désir, ouvert à toutes et tous ».

... En termes d'information, de ressources et d'accompagnement

Pour organiser ces pratiques et défendre ces valeurs, les acteur·rices du territoire expriment des besoins en termes de ressources et d'accompagnement. Ils et elles font état de certains manques depuis la disparition de l'ADDAV56 (ancienne Agence Départementale pour le Développement des Arts Vivants en Morbihan) et revendiquent la création d'un espace / lieu ressource (physique et dématérialisé) pour répondre aux questions des artistes et porteur·euses de projets : comment monter une association, créer un festival, démarches administratives diverses... Espace qui pourrait être doublé de la création d'outils de types cartographies ou annuaires (lieux de diffusion, associations culturelles, artistes et collectifs d'artistes, ateliers d'artistes, etc.). Ce type d'espace peut également constituer un endroit de médiation entre les associations et les structures publiques.

Les projets artistiques émergents ont particulièrement besoin d'être accompagnés dans leur structuration (administration, production, communication...), les gros équipements culturels du territoire pouvant jouer ce rôle d'accompagnement. Ces logiques d'accompagnement nécessitent des moyens, humains et techniques mais également financier. Un participant conclut ainsi le sujet : « un accompagnement = un budget ».

2. Ressources culturelles en Pays de Lorient

Le territoire est riche d'acteur·rices et structures culturelles qui l'irriguent. Les participant·es en ont évoqués et mis en valeur un certain nombre, parfois nommément, parfois en évoquant des réseaux, profils de personnes ou types de structures : le Théâtre de Lorient, son École Supérieure des Beaux-Arts, le Festival Interceltique, le réseau des médiathèques du Pays de Lorient, les autres innombrables structures associatives du territoire et ses nombreux équipements culturels, les Maisons de quartier, les centres sociaux, le festival Musikojardins, la maison Glaz à Gâvres (Tiers-lieu pour agir sur la transition climatique)...

Certaines communes ont été citées en exemple, à l'instar de Languidic et son espace des médias et des arts regroupant médiathèque, école de musique, auditorium d'une capacité de 120 personnes et une association de culture bretonne (bagad, cercle celtique, chanteurs en breton...) ou encore Riantec (Château de Kerdurand, salle Kéfélec et médiathèque).

Les participant·es ont également rappelé que le Pays de Lorient est un territoire riche d'artistes, à l'instar de l'association L'Orient'Artist et ses 30 artistes musicien·nes professionnel·les et riche de l'engagement de nombreux et nombreuses bénévoles associatifs.

Un participant a rappelé l'existence du réseau Réseau Bretagne Tiers-Lieux⁷ qui peut accompagner et former les initiateur·rices de Tiers-Lieux bretons, entre autres missions d'information et de mise en réseau.

Deux opportunités à venir de lieux ont été citées, l'une institutionnelle, l'autre plus alternative :

- Le projet de Ty Ar Vro, maison de pays pour la culture et la langue bretonne,

⁷ www.bretagnetierslieux.bzh

- Le bâtiment St Hervé à vendre dans le centre-ville d'Hennebont qui pourrait devenir un Lieu ressource à travers un projet collectif d'occupation.

De manière un peu plus analytique, l'un des groupes de travail a tenté d'organiser les ressources culturelles territoriales exprimées par ses participant·es autour de grandes thématiques :

1. Une entrée « territoire, diversité, dynamiques, personnes » :
 - Une cause commune : les urgences des transitions
 - Un ensemble d'acteurs, opérateurs, avec des identités fortes...
 - Un territoire suffisamment étendu pour éviter l'écueil d'un PCT focalisé sur la ville centre
 - Capacité à fédérer une diversité de publics et d'acteurs
 - Réseau de trentenaires proactifs dans le social, la culture et l'agriculture
2. Une entrée « compétences »
 - En méthodologies de projet dans les actions culturelles,
 - En organisation, montage d'expositions, animation d'ateliers, connaissances de la photographie,
 - En programmation, ressources logistiques, matériel,
 - En connaissance du milieu des musiques actuelles.
3. Une entrée « appui et évolution des politiques publiques »
 - La proposition d'une extension du statut de l'intermittence pour la médiation culturelle
 - La proposition d'une compétence culture partagée niveau agglomération
 - La mobilisation des moyens financiers des EPCI et des communes

II. Présentation de l'étude « Évaluation du poids des emplois liés aux activités culturelles sur la zone d'emplois de Lorient-Quimperlé » (AUDÉLOR)

À la demande du groupe de travail culture du Conseil de Développement du pays de Lorient, AudéLor a réalisé un travail autour des emplois dans la culture. Jack Maignan présente les résultats de cette étude intitulée « Évaluation du poids des emplois liés aux activités culturelles sur la zone d'emplois de Lorient-Quimperlé ».

Son objectif était d'évaluer le poids des emplois liés aux activités culturelles sur la zone d'emploi de Lorient-Quimperlé et de comparer le territoire avec d'autres territoires proches géographiquement ou par des critères socio-démographiques.

Sa note de synthèse se structure autour de deux approches :

- la première est une exploitation des données de l'Atlas Culture des Territoires élaboré par le ministère de la Culture qui permet de comparer les zones d'emploi entre elles sur divers indicateurs ;
- la deuxième est une analyse plus détaillée des métiers et des emplois liés à la culture sur la zone d'emploi de Lorient-Quimperlé.

Chiffres clés :

- 2 400 actifs des secteurs culturels en 2017
- 2 000 actifs exerçant un métier culturel en 2017
- 1 150 emplois dans les entreprises de la culture en 2022
- 260 entreprises employeuses privées en 2022

Lire la publication :

https://www.audelors.com/fileadmin/user_upload/AUDELOR/PDF/Publication/Communication/audelors-communication-226_emplois-dans-la-culture.pdf

III. WORD CAFÉ : répondre aux enjeux de diversité des aspirations et ressources culturelles du territoire

Introduction :

Comment les aspirations et ressources culturelles du Pays de Lorient peuvent-elles se croiser ? La place des lieux de liens et de culture dans la réponse aux besoins et aspiration et dans la valorisation des ressources culturelles du territoire : répondent-ils aux enjeux ? Se suffisent-ils à eux-mêmes et / ou s'inscrivent-ils dans un écosystème plus complexe ? Comment favorisent-ils les coopérations territoriales et alimentent-ils le projet culturel de territoire du Pays de Lorient ?

1. Table #1 – Circulation des artistes et des œuvres

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour la circulation des artistes et des œuvres : des espaces de travail ? De création ? De diffusion ? De médiation avec les habitant-es ? Avec quels moyens : spatiaux, techniques, humains, financiers... ?

Vos idées pour favoriser la présence artistique et la circulation, l'implantation et la valorisation des artistes et des œuvres sur le territoire du Pays de Lorient.

Contributions :

Les contributions à cette table situent l'interconnaissance entre acteur-rices comme enjeu central et saluent la force des dynamiques de réseaux. Elles invitent les artistes à se regrouper au sein de

coopératives, à se mettre en réseaux, pour « Chasser en meute » et obtenir une meilleure reconnaissance de leur contribution au territoire et de leurs problématiques. Pour favoriser cette interconnaissance, il est préconisé la création d'un « atlas de la culture » du Pays de Lorient, regroupant artistes, lieux, professionnel·les, associations culturelles... Il est également préconisé la création d'espaces de rencontres entre les différent·es acteur·rices du territoire.

D'autres approches innovantes sont proposées pour favoriser la circulation des œuvres et artistes en Pays de Lorient :

- Ouvrir/inviter les nouveaux lieux de type tiers-lieux à la programmation artistique, « déspecialiser » les lieux pour décloisonner les pratiques ;
- Travailler à un accompagnement des lieux non-institutionnels pour la structuration de leurs projets ;
- Imaginer des parcours thématiques multidisciplinaires au sein du réseau de lieux du territoire ;
- Investir les lieux atypiques, à l'abandon, pour faire circuler les artistes ;
- Créer des plateformes de mutualisation et des ressourceries culturelles.

Quelques suggestions exprimées relèvent plus directement de l'action publique :

- Augmenter les moyens financiers à destination des associations qui accompagnent et programment les artistes et les rendre constants ;
- Simplifier les procédures pour la programmation d'artistes intermittents ;
- Une nouvelle fois, la perte de la plus-value qu'apportait au territoire l'ADDAV56 est soulignée, invitant les pouvoirs publics à imaginer des solutions pour pallier à ce manque.

Enfin, certain·es participant·es jugent utile de requestionner le cahier des charges des salles labellisées, en particulier le rôle du/de la programmeur·rice.

2. Table #2 – Pour un développement territorial coopératif et transversal

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour un développement territorial coopératif et transversal. Vos idées pour favoriser le décloisonnement, la transversalité, les coopérations entre acteurs culturels et artistiques, associatifs, élus et collectivités, partenaires et structures d'autres secteurs (éducation, agriculture, urbanisme, santé, social, sport, insertion, artisanat, développement local...)

Contributions :

Deux « mots d'ordre » ressortent des échanges entre les participant·es : partage et décroisement ! Pour ce faire, et permettre un développement territorial coopératif et transversal en Pays de Lorient, cinq axes de travail sont identifiés.

Développer la ressource, la formation et l'accompagnement :

- Création d'un annuaire des ressources en territoire,
- Mise en réseau des compétences et des savoirs et savoir-faire et appui à l'ingénierie de projets,
- Valoriser et promouvoir la professionnalisation des porteur·euses de projets,
- Accompagnement de projets, notamment par la mise en œuvre de formations-actions.

Valoriser les acteur·rices du territoire :

- Création d'un annuaire des acteur·ices de la coopération présent·es sur le territoire (quel périmètre ? Culture ? Associatifs ? De l'ESS ?),
- Organiser des temps de rencontre et d'échange (l'interconnaissance entraîne la confiance, qui entraîne la coopération),
- Rencontrer et créer du lien avec les acteur·ices de l'économie,
- Revaloriser la place des amateur·rices et de la pratique amateur au sein des projets,
- Travailler à la diversification des publics.

Faire évoluer les politiques publiques :

- Ne pas favoriser la représentativité dans l'attribution des subventions : ne pas soutenir uniquement les acteur·rices et structures déjà très identifiés,
- Repositionner l'artiste au cœur de la vie locale,
- S'appuyer sur le triptyque « politique / économie / culture »,
- Conduire des politiques communautaires incitatives (appels projets, appels à manifestation d'intérêt...)
- Reconnaître et promouvoir la culture comme indispensable au territoire, comme apolitique et comme un moyen et une valeur-socle du vivre ensemble.

Renforcer la place des lieux de liens et de culture sur le territoire :

- Prendre en compte les phénomènes actuels de « déspecialisation » des lieux,
- Favoriser les coopérations entre les différents équipements,
- Travailler à l'ouverture et à l'accessibilité des lieux,
- Créer un annuaire des lieux de liens et de culture sur le territoire,
- Diversifier les lieux de diffusion,
- Opérer un rapprochement entre les lieux de culture et les structures socio-culturelles (maisons de quartier, centres sociaux...),

- Donner aux lieux les moyens humains, techniques, financiers suffisants à leur développement et leur implantation sur le temps long.

La CCPL, territoire de projets :

- Penser et mettre en œuvre un schéma de développement culturel ambitieux,
- Lutter contre la gentrification de certaines zones urbaines et littorales,
- Elaborer des diagnostics de territoire thématiques selon les besoins,
- Sortir de l'échelle communale pour travailler projet et coopérations à l'échelle du Pays,
- Créer un collectif territorial transdisciplinaire,
- Elaborer un plan « langue bretonne » transversal.

3. Table #3 – Transitions écologiques et sociales

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures dans les transitions écologiques et sociales ? Vos idées pour mieux sensibiliser, impliquer, faire évoluer les cultures des personnes pour répondre aux enjeux à venir de la transition écologique.

Contributions :

Pour répondre à la problématique, trois axes de travail sont identifiés.

Transmission / éducation populaire / rôle de l'artiste :

- L'artiste : un rôle central pour sensibiliser aux enjeux de transition ;
- Développer des formations pour tous sur les sujets de transition écologique, proposer des ateliers nature ;
- Développer les actions en direction de l'enfance, de la jeunesse ;
- Mettre en place des espaces de réflexion, de débat, en s'appuyant sur l'outil que constitue le spectacle vivant, le théâtre par exemple : pour donner la parole et sensibiliser et prendre conscience réellement de la possible implication de chacun·e ;
- Soutenir une écologie populaire, attention à ne pas reproduire des formes de domination ;
- Exploiter différemment des lieux déjà existants, mieux les ouvrir aux initiatives citoyennes, notamment les tiers-lieux, lieux ouverts, polyvalents, dédiés à la rencontre ;
- Renouer avec une culture populaire, par et pour les habitants : s'orienter de l'éducation populaire et droits culturels ;
- Complémentarité entre les lieux culturels institutionnels et les lieux de l'émergence des cultures associatives et de l'art populaire... Exemple de la maison Glaz à Gâvres qui travaille autour des imaginaires et construit sa programmation autour des enjeux écologiques, sans hésiter à « faire des remous », le sujet n'étant pas abordé de manière consensuelle.

Le rôle des collectivités :

- Renforcer les moyens des collectivités locales dédiés à la transition écologique et notamment créer ou soutenir financièrement la création d'emplois dédiés à la transition écologique ;
- Chiffrer et communiquer autour des enjeux de la transition, y compris à l'échelle locale ;
- Point de vigilance : la transition écologique demande à engager de vrais changements de pratiques et de principes d'action, attention à ne pas tomber uniquement dans du marketing territorial et écologique...

Faire évoluer les pratiques :

- Ralentir les activités, ralentir les déplacements
- « Décarbonner » la culture, en développant par exemple le réemploi (décors, usage de fripes pour les costumes...) ;
- Créer des réseaux locaux pour la diffusion des spectacles (moins de kilomètres >>> moins de gaz à effet de serre) ;
- Développer des ressources, du conseil, en termes de sobriété énergétique, notamment en direction des festivals (à ce sujet, voir les travaux du Collectif des Festivals : www.lecollectifdesfestivals.org).

4. Table #4 – Démocratie participative à la culture

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de cultures pour la participation de toutes et tous au projet de territoire. Vos idées pour permettre l'accueil et la participation de toutes les personnes, dans toutes leurs diversités. Comment ? Sous quelle(s) forme(s) ? À travers quelles dynamiques d'animation et de gouvernance ? Comment travailler à l'ouverture des lieux au plus grand nombre ?

Contributions :

La gouvernance partagée, une utopie ?

La différence entre la théorie et la pratique est interrogée. Tout le monde s'accorde sur l'intérêt du principe de gouvernance partagée, mais elle est complexe à mettre en œuvre en pratique. « Au final ce sont les porteurs de projets qui portent », souligne un participant. Un autre met l'accent sur la dimension très chronophage de ce type d'approche, qui pose des limites... Pour les participant·e·s, la participation ne se décrète pas, ne s'impose pas, elle doit partir d'une volonté citoyenne, d'une demande des habitant·e·s. La question centrale demeure « comment leur donner envie ? ». Cette participation des habitant·e·s ne semble pas constituer, en effet, une expression majoritaire des habitant·e·s. Il faut donc aller à leur rencontre (une participante prend en exemple l'organisation d'une résidence d'artiste dans un EPHAD). Les budgets participatifs sont cités, comme moyen de renforcer la participation culturelle des habitant·e·s, en y intégrant un volet culture.

La question du bénévolat est également abordée, afin de rappeler, tout d'abord, que l'on ne doit et l'on ne peut pas imposer leurs tâches (parfois ingrates) aux bénévoles. Le bénévolat constitue un travail en soi, qu'il faut valoriser : « le bénévolat c'est du donnant / donnant », rappelle l'un des participants.

L'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie, une des clés de la participation culturelle citoyenne ?

Les participant·e·s relèvent l'importance de pouvoir proposer aux habitant·e·s des formes d'éducation artistique et culturelle non seulement à l'école, mais également à tous les âges de la vie. La culture – notamment l'enseignement artistique – à l'école, dès le plus jeune âge semble néanmoins constituer un socle prioritaire pour une majorité des voix exprimées. Cela peut passer par l'appropriation des lieux de culture dès son plus jeune âge, à travers des sorties scolaires. Mais cela n'est pas suffisant, la culture doit également circuler, infuser sur les territoires. Les participant·e·s se questionnent enfin sur les réponses possibles à la fracture sociale et au difficile accès de certains publics « en difficulté » à la culture (ndlr. Attention néanmoins à cette terminologie... Qu'est-ce qu'un public « en difficulté » ? En référence à quelle culture ? La réflexion comporte certainement des dimensions plus complexes...). Un participant rappelle que « certaines œuvres sont difficiles à décrypter : leur appropriation peut nécessiter un accompagnement, des explications, à travers de la médiation... ».

Chacun·e est porteur·euse de culture

Concernant cette idée (plus ou moins fondée) de fracture sociale, la réponse est peut-être déjà dans le sens que chacun met derrière la notion de culture. Certaines personnes ne sont-elles pas freinées par des problématiques d'estime de soi du fait d'une vision fantasmée de la culture ? Si l'on considère cette notion de culture dans son sens le plus large (ndlr : à l'aune des droits culturels des personnes. Sur ce sujet, consulter les ressources du site www.culturesolidarites.org). « Chacun·e fait de la culture, parfois sans le savoir », souligne une participante. « Il faut avoir une vision ouverte de la culture – souligne une autre – la culture c'est aussi connaître les arbres, les ruisseaux, les lieux de patrimoine... ». Cela ne doit pas exclure de travailler sur l'ouverture des acteur·rice·s culturel·le·s, un phénomène persistant « d'entre-soi » est en effet soulevé.

Au-delà de l'EAC, émancipation et éducation populaire

Une participante propose un pas de côté sémantique et de parler de coopération citoyenne plutôt que de participation citoyenne... Chacun·e a des compétences, des ressources, et peut les mettre à contribution pour le territoire. La notion de travail en réseaux est à nouveau plébiscitée, dans une logique d'ouverture et de décloisonnement entre les secteurs, entre les lieux, entre les profils des personnes. Travailler au vivre ensemble et au lien social semble constituer la meilleure méthode pour développer la participation. Cette logique d'ouverture passe aussi par une meilleure éducation au débat et donc à l'exercice de la démocratie. C'est le premier pas vers le développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s... Les centres sociaux présents sur le territoire constituent des espaces privilégiés pour le développement de ce pouvoir d'agir, il est suggéré de leur allouer des moyens

supplémentaires. L'éducation populaire continue d'être considérée par la majeure partie des participant-e-s comme l'une des clés pour l'émancipation des personnes.

5. Table #5 – Patrimoine culturel immatériel / culture bretonne

Problématique :

Le rôle des lieux de liens et de culture dans la préservation et le développement du Patrimoine Culturel Immatériel. Vos idées pour donner de la visibilité au langage et à la culture bretonne, pour qu'elle irrigue le territoire. Une Maison de Pays et/ou un réseau de lieux ?

Contributions :

Le projet de Ti ar Vro

Les échanges de cette table tournaient essentiellement autour du projet de Ti ar Vro (voire notamment l'intervention de Mme Lemaréchal), posant notamment la question de la forme : un lieu central ou un multi-lieux ?

Les participant-e-s ont tout d'abord souligné les écueils à éviter : la folklorisation du projet, le repli identitaire, la « surspécialisation », la centralisation au sein du lieu des questions de culture bretonne et enfin la pratique de la langue de manière excluante. Un point de vigilance est également exprimé quant à une éventuelle sur-professionnalisation du projet qui pourrait s'avérer excluante.

Ils et elles ont ensuite évoqué quelques leviers qui pourraient permettre d'éviter ces écueils : la déspecialisation du lieu, le développement de logiques de mutualisation, y inscrire une dynamique forte autour de la jeunesse et enfin, y travailler au décroisement, tant des pratiques que des perceptions.

La fédération Emglev Bro an Oriant, créée en 1985 et qui rassemble les acteur-ice-s de la culture bretonne du Pays de Lorient, est citée comme appui possible au projet :

<https://www.lorient.bzh/culture/culture-bretonne/emglev-bro-an-orient>

Maison de la culture et de la langue bretonnes d'Auray, "Ti douar alré", est également citée en exemple, pour avoir fait adhérer des associations hors du champ de la culture bretonne.

Pour mener à bien ce projet de Ti ar Vro, les participant-e-s identifient enfin un certain nombre de besoins :

- Des espaces, lieux de convivialité ;
- Un budget dédié conséquent ;
- Le décroisement, l'ouverture à d'autres secteurs, cultures ;
- Une hybridation des pratiques artistiques déployées ;
- Nourrir le projet par des appels à projets communautaires ;
- Des salles équipées, adaptées aux pratiques, notamment artistiques (musique, chant, danse...) ;

- Développer du partage de compétences et de savoir-faire ;
- Une communication large

Une culture bretonne immatérielle pour irriguer les territoires

Les participant-e-s souhaitent, au-delà du projet Ti ar Vro, que culture et langue bretonne puissent irriguer le territoire. Pour cela, ils et elles revendiquent une culture bretonne vivante, non-figée, qui continue à évoluer. Cette irrigation est notamment du rôle des Deiziou, mais certain-e-s les jugent insuffisants, car trop ponctuels. Les noms des rues, qui pourraient inclure plus de breton, sont cités en exemple. Continuer de faciliter l'apprentissage de la langue bretonne, notamment pour les plus jeunes, est également évoqué. Enfin, pour valoriser la culture bretonne, l'existence de lieux multiples, familiers, communs, du quotidien pour une pratique régulière, semble nécessaire.

Pour répondre à ces enjeux, notamment de décroisement, d'hybridation et de coopération les participant-e-s soulignent la nécessité d'assouplir les cadres des politiques publiques locales.

IV. Intervention de Laure Lemaréchal, Conseillère communautaire de Lorient Agglomération, Déléguée à la langue et à la culture bretonnes

La matinée se conclut par une intervention de Madame Laure Lemaréchal, Conseillère communautaire de Lorient Agglomération, Déléguée à la langue et à la culture bretonnes, pour faire le point sur les avancées concernant le futur schéma « langue et culture bretonnes de Lorient Agglomération et la création du futur Ti ar vro.

« Demat d'an holl,
Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Laure Le Maréchal.

Je travaille dans l'ESS ici à Kervignac.

Je suis depuis de nombreuses années investie dans le milieu associatif. J'ai été présidente d'une association de parents d'élèves en filière bilingue pendant cinq ans puis vice-présidente de la fédération régionale pendant deux ans.

J'ai commencé à apprendre le breton au lycée, à Lorient, mais mon niveau n'est pas excellent. Cela me permet toutefois d'échanger un peu avec mes quatre enfants.

Ceci-dit, c'est assez frustrant de ne pas maîtriser couramment une langue, langue maternelle de mes grands-parents pourtant. À 99 ans, mon arrière-grand-mère ne parlait plus qu'en breton et je ne comprenais pas.

Ce sentiment de frustration et d'injustice est partagé par bon nombre de bretonnes et de bretons. Nous devrions maîtriser le breton tout comme le français, mais l'État en a décidé autrement en stigmatisant la langue.

J'habite Hennebont. Avant d'y être élue en 2020, je participais déjà au Conseil « Culture et Langue Bretonnes » mis en place par l'élue Julian Pondaven. Je suis également élue à Lorient Agglomération.

Comme j'ai déjà pu le dire en conseil communautaire, la langue bretonne est aujourd'hui reconnue comme patrimoine immatériel de la France. Nous nous devons, collectivité, de la protéger et la transmettre.

Fait nouveau depuis l'année dernière : j'ai été nommée conseillère communautaire déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes, le 31 janvier dernier. Il s'agit d'une toute nouvelle délégation. Elle n'existait pas jusque-là au sein de la communauté d'agglomération. Réclamée par bons nombres d'associations, j'en avais fait le relais auprès du président, au nom de mon groupe L'Agglomération Avec Vous. Nous avons également demandé qu'un agent soit nommé.

Je remercie Fabrice Loher pour la confiance qu'il m'a témoigné. Nous n'avons pas la même orientation politique, certains s'en sont offusqués. Militante et encartée à l'Union Démocratique Bretonne, mes valeurs de gauche, écologistes et fédéralistes guident mes décisions et mes choix politiques.

Refuser cette délégation aurait été faire preuve d'immaturité politique, d'autant que la langue bretonne est une question transpartisane. J'ai dans ma réflexion pensé aux propos de Nolween Le Crann, vice-présidente à la culture à Quimperlé Communauté, entendus lors des 1ères assises de la culture à Inzinzac-Lochrist : « la langue bretonne ne peut attendre, c'est un sujet transpartisan. Les politiques linguistiques sont des URGENCES qui doivent faire dépasser les clivages partidaires ».

Cette délégation est probablement en soi l'avancée la plus concrète parmi les suggestions faites lors des 1ères assises avec la création d'un poste d'agent. Il était en effet primordial d'avoir un agent dont les missions sont fléchées sur la langue et la culture bretonne à Lorient Agglomération.

Après ce constat, je vais vous donner quelques perspectives et limites.

Lorient Agglomération est composée de 25 communes allant de Groix à Bubry et de Guidel à Languidic. J'ai souhaité créer un groupe de travail en sollicitant chaque maire, afin de désigner un élu référent pour la langue et la culture bretonne dans sa commune. Ainsi, deux réunions ont déjà eu lieu réunissant ces élus communaux. Cela offre des perspectives positives et génère une émulation. Certaines communes ont signé la charte « Ya d'ar Brezhoneg » et sont bien avancées, d'autres découvrent, quand d'autres nouveaux élus doivent se retrousser les manches malgré une charte signée mais sans avancées majeures. Autres exemples, Lorient et Hennebont proposent des livrets de famille bilingues, rejointes récemment par Languidic. D'autres communes sont intéressées par cette démarche.

L'une des limites est que toutes les communes n'ont pas encore d'élus désignés. Mais je sais par exemple que Caudan sera maintenant représentée par Madame Simon que j'ai pu rencontrer lors de la signature de la charte « Ya d'ar Brezhoneg » par le CDPL il y a 8 jours.

Côté Agglomération, je souhaite que nous signons le niveau 2 de la charte en 2024 et que l'on s'engage sur le niveau 3. Signée en 2011, elle n'a que très peu avancé faute d'élus référents. Concrètement, cela signifie plus de visibilité et de signalétique notamment. Par exemple, j'ai obtenu les titres des rubriques bilingues dans le magazine de l'agglomération, la signalétique bilingue sur les nouveaux bus ou encore des avancées à venir au niveau de Bretagne Sud Tourisme.

La tâche est complexe sur une agglomération de 25 communes, allant de la formation des agents à la signalétique dans la maison de l'agglomération en passant par la promotion des filières et cours de breton. L'idée étant bien-sûr d'irriguer l'ensemble de l'agglomération.

D'autres sujets avancent à Lorient Agglomération, tel que la compétence culture partagée évoquée l'an passé aux assises, même si je ne peux en dire davantage aujourd'hui.

J'ai porté également la voix du Comité de Développement du Pays de Lorient (CDPL) auprès de l'agence de développement AUDELOR en tant qu'administratrice et siégeant au comité stratégique de pilotage. L'idée est d'avoir une étude sur les retombées économiques de la culture en demandant un focus sur la langue et la culture bretonne. Espérons qu'elle sera retenue pour 2024.

Nous avons tâché, avec Chantal Le Guellec, de vous décrire les évolutions depuis les dernières assises. Je vais vous faire part maintenant de quelques perspectives. Je souhaite la création d'un groupe de travail élargi en vue de la réalisation d'un schéma langue et culture bretonnes. Je proposerai donc un travail participatif incluant des élus et agents de Lorient Agglomération, les élus des 25 communes mais aussi les associations tels que Emgleo Bro An Oriant, le CDPL bien-sûr, le Festival Interceltique de Lorient, Amzer Nevez, l'OPLB...

Ce schéma, vous l'aurez compris, sera créé en concertation et inclura bien évidemment parmi les actions, un équipement de qualité, je veux parler du Ti ar vro. Je suis ravie, tout comme l'an passé, d'avoir participé à cette matinée.

Je reste à l'écoute et lirai avec attention le compte rendu de ces nouvelles assises afin de continuer à mener une politique qui réponde au mieux aux attentes des habitants du territoire.

Merci à tous pour votre participation.

Trugarez vras »